



Le PS
progrès
humain

CONTRIBUTION GÉNÉRALE DE MAINTENANT LA GAUCHE - LE SURSAUT RÉPUBLICAIN, UN COUP DE JEUNE POUR LE SOCIALISME !

Courant du PS, motion 3 du congrès de Toulouse, Maintenant la Gauche développe depuis deux ans et demi des propositions alternatives aux choix libéraux. Cette contribution propose de réorienter nos politiques pour faire vivre le sursaut républicain.

Contribution Générale présentée par :
MAUREL Emmanuel

LES PREMIERS SIGNATAIRES:

Emmanuel MAUREL, député européen, Bureau National FÉRON Hervé député maire de Tomblaine 54 - FERREIRA Anne BN VPCR 2 - FILOCHE Gérard BN 75 - GUEDJ Jérôme PCG BN 91 - HOANG NGOC Liem BN 51 - LIENEMANN Marie-Noëlle BN ancien ministre sénatrice 75 - MATHIEU Sylvain 1er fed 58 - MUNOZ Jonathan 1er fédéral BN 16 - QUILÈS Paul BN ancien ministre maire de Cordes-s/Ciel 81 - SEBAOUN Gérard député 95 - THOMAS Jean-François 1er fédéral BN CR 55 - TALLARD Suzanne députée 17 AIT-KEDDACHE Audrey CNC BF 75 - ARNAUD-LANDAU Arlette CN VPCR 43 - AZAM Rolande maire de Tanus 81 - BERTHIOT Gérard CN VPCR 51 - BIZEUL Alexandre BNA 75 - BOUTIFLAT Dylan CNCF SF 75 - CASSANY François CN 3 - CAUET Jérôme VPCG AM 91 - CAYLA David CN 49 - CESA Johann CN SF CM 42 - CHANTECAILLE Martine CN BF CN 85 - CHASSATE Véronique CN BF 54 - COLOMBANI Marc CNC 9 - DAEL Laure CN CF 27 - DAILLY Christian CNCF 75 - DUPOND Cédric CN BF SDS AM 62 - ELBAZE Gérald CN BF 33 - FARAVEL Frédéric BNA BF 95 - FASSO Sybille CN AM 75 - GATEL Jean ancien ministre 84 - GAY Géraldine CN 11 - GÉRARD Anne CN SF VP Grand Poitiers 86 - GIACALONE Brice CN SF 14 - GOYHENEIX Joël président com. de communes 40 - GRESSUS Michèle maire de Bouguenais et VP Nantes Métropole 44 - GRIGNON-PONCE Véronique Maire de Dompierre 60 - GUERRE Jean-Michel VPCR 03 - HENRY Xavier BNA 75 - JABER Samia VPCG 90 - JEANNE Patrick VPCG 76 - KRIBI-ROMDHANE Hella VPCR BNA BF 91 - LALANNE Jean-Yves maire de Billère VP agglo 64 - LANTERNIER Ugo CN SF 93 - LAPIERRE Patricia CNCF 75 - LASSUS Alain maire de Decize CG 58 - LEFEBVRE Rémi CN SF CN 59 - LEFIBLEC Hervé CNCF BF 60 - LONLAS Maxime CNCF CF 95 - LOSSON Joëlle CNCF CF 55 - LOUIS

Marianne CN CR 91 - LUBRANESKI Yvan maire des Molières 91 - MAKHLOUF Nora CN AM 13 - MARTY Anne-Marie CNCF SF 94 - GUERRE Jean-Michel VPCR 3 - PASCAL Jean-Michel CN 16 - MARTY Denis Maire de Monesties 81 - MIERMONT Laurent CN AM 75 - MONMÈGE Jean-Michel maire de Cenne Monesties 11 - OGBI Fatima BNA BF AM 91 - PASCAREL Laure CN 75 - PIAZZI Adélaïde CNC SF SDS CM 95 - POUYDESSEAU Mathieu CN SF FFE - RAFAI Mohamed CN SF CR CM 13 - RENAUDIN Christine CN BF CM 21 - REUTER Alain VPCR 2 - RIZZOLI Fabrice CN CM 95 - ROCHE Micheline CNC 12 - ROULLIER Isabelle CNCF BF 91 - SCHWANDER Elodie CN SDS BF 7 - SHAN Judith CN CR 92 - TABOURET Christine CN BF CM 33 - THOMAS Olivier CN maire de Marcoussis CR BF 91 - THOUZEAU Éric CN CR 44 - TOUCHEFEU Claude CN CM 31 - TOUCHEFEU Catherine VPCG 44 - VAILLEAU Daniel maire d'Angoulin 17 - VASNIER Bertrand CN SF BF 75 - VASSEUR Daniel CN 94 - VUILLEMOT Marc maire de la Seyne-s/Mer CR 83 - WORTHAM Geneviève CN CR 77

LES SIGNATAIRES:

DÉJÀ PLUS DE 3000 SIGNATURES. SIGNEZ & RETROUVEZ LA LISTE COMPLÈTE SUR www.maintenantlagauche.fr ABAD Martine 13, ABBAS Hazim 75, ABBAS Samir 77, ABBES Rachida 91, ABDESSELAM Mohamed 81, ABELI Johnny 91, ABIR Atig 91, ABOMNES Nathalie 91, ABRIAL Régine 42, ACAR Clément 13, ACCIARO Madeleine 13, ADIL Jender 91, ADIN Gérard 51, ADJELOUT Fatiha 31, ADNEN Ben Khaled 91, ADRIEN Jacques 91, ADROIT Sophie 31, AGIUS Annie 13, AGNÈS Dupart 91, AGOPIAN Nicolas 13, AGUER Pierre 16, AHRWEILLER Jerome 44, AIDOUDI Ali 93, AILLAUD Benoit 83, AISSA Lairi 91, AISSANI Farid 93, AKHAZZANE Nora 13, AKLI Badja 91, AKNINE Michel 91, ALARCON Anthony 30, ALBAN Citron 91, ALCARAZ Alix 11, ALDJIA Keddou 91, ALEXANDRE Bussiere 91, ALEXANDRE Gilles 91, ALEXIA Huron 91, ALFIERO Marie 13, ALGRET Betty 93, ALI CHIKH Leïla 13, ALICOT Dominique 34, ALIX Nicolas 77, ALLOULIN Sanâa 92, AMANDIO Charlotte 91, AMARA Salima 91, AMBROGGI Michele 13, AMBROISE Teddy 93, AMICH Lassaâd 78, AMICO Patrick 13, AMINE Jbilou 91, AMIOT Marie Christine 58, AMIOT Jean 77, ANDRAU Olivier 83, ANDRÉ Garcia 91, ANNICK Pegon 91, ANNIE Vicens 91, ANTIGNAC Marie José 91, ANTOINE Berchman 91, ANTOINE Deyries 91, ANTONELLI Lionel 13, ANTRAYGUES Laurent 84, ANTUNES Michel 76, ARAINTY Aurélie 17, ARBI ZAZOU Sofiane 91, ARCAMONE Josette 13, ARCHIAPATI France 13, ARDEOIS Françoise 44, ARGUIMBAU Andre 9, ARIAGNO Jeff 69, ARJONILLA Philippe 4, ARMENANTE Fernand 13, ARMINOT Nadine 13, ARNAUD Philippe 30, ARNERIN Sylvie 76, AROUSTANIAN Michel 13, ARRANGER Céline 91, ARRIGHI Paul 31, ARZOINE David 83, ASENSIO Katia 75, AT Jean Louis 31, ATIG Salah 91, ATTAR Sahamime 94, AUBRY Michele 91, AUDDINO Fabrice 77, AUFFRAY-MILESY Marigrine 75, AUTARD Stéphanie 7, AUTISSIER Sophie 93, AUVRAY Valerie 76, AVAN-YOUBACHA Davidée 14, AVELINE Georges 41, AYARI Riad 13, AYATA Slimane 61, AZEMA Henri 11, AZZOUG Fares 13, AZZOUZI Hakim 95, BABA Djany 91, BABERA Robert 13, BACOS Catherine 94, BADJA Katia 91, BADUEL Benedicte 13, BAGES Simone 81, BAILLARD Jean-Marie 91, BAILLE Virginie 13, BAILLET Dominique 75, BAILLY Jean-Louis 75, BAK Marianne 95, BAKIRI Nadia 31, BALIAN Stephane 13, BALLESTER Jean-Luc 77, BALME Bernard 34, BAMBIA Yagouba 91, BANCOURT Guillaume 93, BARADAT Robert 64, BARASZ Johanna 75, BARATEAU Cécile 75, BARGMAN Philippe 91, BARGUE Christine 33, BARON Philippe 32, BARON Anne 95, BARRA Laurence 30, BARRES Alain 93, BARRET Pascal 56, BARRUOL Cécile 13, BARRY Martine 47, BARUSSEAU Fabrice 17, BASSET Edith 6, BASSET Eric 91, BASTELICA Stéphane 13, BATOUX Philippe 84, BATTAGLIA Pierre 81, BAUER Patrick 95, BAZIN Pierre 89, BEAUCHOT Julien 74, BEAUDOIN Emmanuèle 93, BEAUDRY Patrice 75, BEAUMONT Jean-Pierre 13, BEAUNÉ Guy 72, BECKER Jacques 57, BECRIT Corentin 75, BECUWE Cyril 80, BEDDELEEM Denis 81, BEDEL Michel 44, BEHAIRI Lyria 13, BELLEINGUER

Jacqueline 33, BELLENGER Gilles 76, BELLET Stéphane 17, BELLORGEY Jacques 44, BELLOTTO Marie Aimée 38, BEN ABDALLAH Mehdi 68, BEN AMOR Mahmoud 78, BEN KHALED Sophiane 91, BEN KHELIFA Lotfi 69, BEN LAMINE Khadija 91, BEN-SLIMANE Karim 91, BENACHOUR Toufik 91, BENALLOU Medhi 91, BENARD Eric 87, BENASAIID Yahya 59, BENAYED Kader 13, BENESTON Noël 14, BENHEMANI Salah 13, BENICHOU Jacques 91, BENLAMINE Djamel 91, BENMESBAH Nabila 31, BENNETOT Jacques 76, BENOIT Lacheze 91, BENTEGEAT Romain 93, BENAZON Monique 91, BEQUET Patrick 35, BERAUD Robert 42, BERBERSARKISSIAN Clement 13, BERAUD Stéphanie 91, BERGMANN Lucie 38, BERJOT Laura 13, BERLEMONT Carole 2, BERNARD Harold 21, BERNARD Jean 77, BERNARD Jacques 85, BERNARD Raphael 91, BERNIER Marie Jo 51, BERRUYER Marie-Hélène 42, BERTEMONT François 14, BERTHIER Cendrine 91, BERTHOUMIEU Véronique 95, BERTI Jacques 13, BERTU Patrick 44, BESSON Georges 75, BETANT Alain 91, BETOULIÈRES Josette 47, BETSCHA Robert 67, BEUDET Louis 58, BEUGNET Frédéric 62, BEYT Madeleine 31, BIANCONI Elie 13, BIANCONI Nicolas 13, BIELIAEFF Serge 91, BIHOUREAU Pascal 75, BIKOUE Arsene 94, BILEM Fadila 59, BILLY Jack 2, BIRE Michelle 85, BIRO Sacha 93, BITTEBIERRE Jean 13, BLADIER Fx 33, BLAISE Patricia 91, BLANC Francis 81, BLANCHOT Annie 58, BLAZY Pierre 95, BLOND Daniele 33, BLONDIN Bernard FFE, BLOSSIER Patrick 86, BLOT Michele 2, BOCHER Hervé 44, BOEGLIN Patricia 7, BOEUF Maria 13, BOEUF Daniel 13, BOGANDA Damien 94, BOGANDA Hélène 94, BOINA Adam 13, BOIS Patrick 91, BOISSAC Pierre 82, BOISSEZON Francis 34, BOLANTIN Vincent 91, BOLLA-PAQUET Corine FFE, BONAMY Michelle 44, BONILLO Corinne 13, BONMORT Jean-Pierre 17, BONNAL Henri 12, BONNARD Laurent 48, BONNEFOND Annick 95, BONNOT Daniel 67, BONNY Jean Louis 83, BOON Olivier 88, BORDES Solange 33, BORDES Jacques 58, BOREL Sylvaine 41, BOSCH Lionel 12, BOSCH Nadine 12, BOTTARO Jean 33, BOUABDALLAH Youcef 75, BOUCHAREB Merzak 14, BOUCHIKHI Nadjet 13, BOUCHOUCHA Camel 75, BOUDA Nathalie 91, BOUDJELLAL Dalila 13, BOUDJEMAI Sandra 91, BOUDON Jean-Michel 92, BOUDOUKHA Nordine 69, BOUÉ Jean-Marie 33, BOUET Sébastien 91, BOUGHERARA Rachid 91, BOUILLOT Christine 71, BOUIS Anne Marie 3, BOUKAKA Inès 91, BOULAIN Daniel 95, BOULAINSEUR Nadia 13, BOULAKHRIF Nazha 91, BOULANGER Jean-Louis 94, BOURAHLI Karima 62, BOURDON Claude 50, BOUREL Laurent 60, BOURGET Maxime 14, BOURGET Cyprien 76, BOURGOGNE Didier 84, BOURJAC Jean-Marc 94, BOUSQUET Michèle 67, BOUSQUET Georges 81, BOUTET Françoise 37, BOUTET Marc 42, BOUTHEON Lynda 93, BOUTON Elisabeth 95, BOUTON Michel 95, BOUTRY François 59, BOUYAT Jacques 56, BOUYER Cyriaque 67, BOUYSSIE Francois 81, BOYE Maurice 91, BOYÉ Anne 44, BOYÉ Karen 91, BOYER Marcel 95, BRAHIM Elaroussi 91, BRAHIMI Nadia 94, BRAIRE Herve 44, BRALLY Gerard 42, BRAMANTI Jean Paul 13, BRANCHEREAU Jean-Claude 76, BRARD Philippe 44, BRASSEUR Gregory 60, BREIL Thierry 31, BRETTESS Valerie 33, BREUIL Benjamin 86, BRIDENNE Alain 75, BRIDON Jean Claude 18, BRIOUL Olivier 59, BRIS Catherine 33, BRISSY Gérard 63, BROCHET Gilles 6, BROCHIER Jean-Pierre 83, BROGGI Pascal 90, BRUGEROLLE Léopold 86, BRUGUERA Dominique 91, BRUNET CATEL Dalila 37, BRUNIAUX Beatrice 33, BRUNO Jean-Luc 83, BUCCO Pierre 46, BUREU Jacqueline 11, BURTIN LAUTHE Christine 89, BUSNEL Michel 13, BUSSIERE Alexandre 91, CABARET Laurent 91, CABEZAS Denis 33, CAILLOL Jean Paul 13, CALAMITA Anthony 13, CALDERONE Axelle 13, CALVET Frederic 91, CALVET Axel 95, CAMBIER Jean Paul 38, CAMERLYNCK Charlette 3, CAMMAS Céline 81, CANDIDO Suzy 31, CANTE ALLOUCH Anne 13, CANU Gerald 13, CAPARROS Philippe 38, CAPELIER Judith 34, CAPELLE Quentin 86, CAPEZZA Jean-Pierre 13, CAPRON Florence 84, CAPTIER Michel FFE, CARASCO Chantal 29, CARAYOL FROGER Bernard 66, CARLIER David-Olivier 31, CARLIER Patrick 62, CARLIER Johann 62, CAROLE Ben Khaled 91, CARPENTIER Benoit 80, CARRERE Bernard 7, CARRERE Michel 31, CARRIERE Michel 75, CARTIER Yamina 91, CASANOVA Marie 13, CASELLA Rene 13, CASELLI Alexandra 13, CASTAN Annette 30, CASTELLI

Antoine 13, CASTIELLO Léo 81, CATALAN Dominique 80, CATHALA Christine 9, CAUMONT Malika 95, CAUSIN Axel 52, CAUSSANEL Sandrine 81, CAVAGNARO Claude 13, CAYUELA Gerard 57, CAYUELAS Marie 75, CHABERT Alain 38, CHABI Nour Eddine 93, CHABOT Mireille 83, CHAIB Nadia 59, CHAMBON Daniel 91, CHANAL Jean Patrick 76, CHANAY Prune 69, CHANDELIER Joël 75, CHAPLAIN Jean Roger 15, CHARLE Sandrine 61, CHARLES François 30, CHARLOT Pierre 58, CHARRON Patrice 92, CHASSERIO Patrick 78, CHATILLON Eva 13, CHATIN Gérard 60, CHAUVEAU Jacky 85, CHAUVET-GUÉRIN Aurélien 44, CHAVIGNÉ Thomas 64, CHAVIGNÉ Jean-Jacques 80, CHEBAT Sabri 13, CHEHET Sylvie 77, CHEIKH Moulay 91, CHENU Renaud 75, CHERASON Nkende 91, CHERITE Keltoum 13, CHETTOUF Sami-Habib 13, CHEVALIER Alexandra 13, CHEVALIER Ghislaine 95, CHEVRIER Jean-Claude 95, CHIBANE Abdenour 95, CHICHA Antoine 93, CHICHE Fabienne 94, CHICOT Rémi 94, CHINETTE Jérôme 64, CHINI Patrick 13, CHIOLARE Jocelyne 13, CHRISTIANE Davy 91, CHRISTOPHE Michèle 94, CHRISTOPHE COLIN Christophe 84, CIEPLIK Bernadette 77, CIRILLO Jean 13, CLAIRE Tawab 91, CLAIRET Marie-Jeanne 91, CLARY Jean Paul 13, CLAUDE Menou 81, CLAUDE Samba 91, CLAUDON Jean-François 75, CLAVERIE Françoise 47, CLAVERIE Jean-Pierre 47, CLEMENT Jean Luc 16, COALOVA Daniel 47, COCHEREL Louis 21, CODINA Alain 11, COEURDEVEY Jean 21, COIGNARD Elisabeth 81, COJEAN Jean-Marc 91, COJEARD Bertrand 29, COLAIRO Fabien 13, COLARD Jean-philippe 69, COLIN Etienne 75, COLLIGNON François 81, COLOMBANI Clément 91, COLSON Marie 91, COMANI Philippe 83, COMBO Daniel 13, COMTE Manon 95, CONDETTE Christophe 50, CONDOLF-FEREC Muriel 35, CONFORTIN Clarisse 31, CONGNET AYADI Dinique 33, CONTE Annie 33, CONVARD Marie-Lucie 94, COPITET Yolande 51, COQUILLON Alain 29, CORBANI Serge 13, CORDERA Maurice 37, CORINE Riout Tanguy 91, CORON Pierre 66, CORTI Joseph 13, COSME Marilyne 93, COSTE Sylvie 75, COSTE PRADIER Annie 43, COT Robin 81, COTÉ Jean-Pierre 88, COURBEBASSE Jean-Paul 75, COURBET Michel 44, COURBOU Daniel 81, COUTEL Alain 8, COZZOLINO Jean 13, CRASTES Jean 44, CRAYSSAC Bernard 5, CRESPIN Janine 75, CRINON Bruno 95, CROCHU Jonathan 92, CROGUENNEC Pierrick 83, CROUZET Mauricette 7, CROZATIER Daniel 3, CUCCARONI Martine 13, CULLIN Michel FFE, CUSACK Roy 6, CUSSOT Mathieu 91, CUTZACH Jacques 91, CUVIER Josépha 76, CYFERSTEIN Danielle 67, DA SILVA Arthur 77, DAERON Martine 90, DAGUE Didier 95, DAHNOUN Amel 75, DALLARD Jacques 7, DALLARI William 13, DALLE Alain 93, DALMAS Thierry 83, DAMBA Josephine 91, DAMIEN Rousseau 91, DAMOISEAU Jean-François FFE, DANANGELO Michel 4, DANIEL Ballet 91, DANIELE Daniele 33, DARBANDI Kevin 75, DARBAS Olivier 91, DARMON Jacques 75, DAVE Stephane 91, DAVID-COUSTILLAS Florence 91, DE ARRIBASSELLIER Nathan FFE, DE MARTINIS Bernard 59, DE MORGNY DE MAEYER Arnaud 75, DE PASQUALE Jordan 91, DE SAINT AMOUR Sophie 44, DE SOUSA Paulo 2, DE SOUSA Baptiste 71, DE WILDEN Anne 84, DEDET Pierre 18, DEDIEU Olivier 34, DEFER Bryan 92, DEFOUR Marcel 42, DEFRÉMONT Jean-Marc 91, DEGIOANNI BLADIER Claire 33, DEHAY André 62, DEHISSI François 34, DELAHAYE Manuela 75, DELAITRE Catherine 91, DELALONDE Jean-Pierre 91, DELAS Nicolas 6, DELASALLE Kévin 44, DELATTRE Jean Pierre 29, DELAUNE Sylvie 92, DELCASSE Arnaud 6, DELCHER Emilie 37, DELEAU Didier 62, DELEYROLLE Claude 7, DELISLE Jean-Luc 91, DELISLE Monique 91, DELLACHERIE Emmanuel 75, DELMAS Marcel 75, DELMETZ Renaud 59, DELMONT COURT Gérard Monique 46, DELMOTTE Cédric 62, DELOGU Antonio 13, DELRIEUX Yvette 81, DELVAL Bernard 59, DELWAL Charles 17, DEMBRI Kaddour 91, DEMY Christian 56, DENIS Marie-Bathilde 14, DEPIERRE Valerie 39, DEQUIDT Roland 59, DERUELLE Christophe 49, DERUYVER Catherine 79, DESCOMBE Francois 91, DESPAQUIS Jean-Philippe 41, DESPEISSE David 44, DESSORT Jean-François 33, DESSUS Gilberte 33, DESTAL Marie 75, DEVULDER Roger 13, DEYRIES Antoine 91, DHAINAUT Patrick 34, DIAGANA Ousmane 95, DIANE Boye 91, DICANO Mariette 91, DIENIS Karine 14, DIEZ Gérard 94, DIF Hanna 69, DJEBALI Djalil 91, DJEDOU-BENABID Faouzi 13,

DJERDOUBI Mokhtar 93, DJERROUD Dahdia 13, DOAT Suzanne 81, DOINEL Marc 81, DOMINICI Madeleine 13, DOMINIQUE Marie-Florine 91, DOUJIRI Laurie 13, DOUZAL Thierry 81, DRIOLI Adrien 69, DROMER Marie 2, DUBERNET Claude 13, DUBIN Olivier 78, DUBOIS Michel 33, DUBOIS Jean Claude 66, DUCHEMIN Denis 91, DUCHESNE Daniel 86, DUCHON Alexandre 4, DUCLOUX Pascal-François 91, DUCOME Patrick 75, DUCOUREAU Christophe 13, DUCROT Didier 18, DUFEUTRELLE Irène 43, DUFOUR Gilles 63, DUFRECHOU Christian 67, DUGUÉ Caroline 44, DUMAS Mauricette 13, DUMORT Jean-Marie 27, DUNOYER Jean-Denis 33, DUPART Maryse 13, DUPONT Séverine 2, DUPONT Serge 62, DUPREY Julien 31, DUPUIS Gwenaél 14, DUPUY Annie 33, DUPUY Laurent 83, DURANTON Annie 13, DUREAU Pascal 69, DURON Florian 42, DUROT Patrick 59, DUSSAULD Patricia 17, DUSUEL Antoine 75, DUTILH Isabelle 2, DUVAL Patricia 81, DUVOID Nadège 7, ECHALIER Laurent 75, EDWIGE Michel 75, EECKHOUDT-ROUGERIE Marie-France 91, EGLIN Georges 30, EL BETTAH Myriam FFE, EL GHAZI Mhand 91, EL GUERRAB Mjid 92, EL KARDOUDI Mohamed 93, EL MANAA Souad 61, ELAROUSSI Kheira 91, ELBAGHDADI Fazila 13, ELGHARBAOUI Naim 91, ELIE Séraphin 75, ELMALEH Leon 13, ELMAN William 13, ELVA Michele 83, EMKEYES Annie 13, EONIN Jacky 44, ESBERARD Jean Luc 92, ESCANDE Olivier 31, ESCAVI Charles 13, ESCUDERO Nadine 83, ESCUDERO Michel 83, ESPOSITO Michel 13, ESSID Ali 91, EVEN Martine 92, EVRARD-JAMIER Agnès 7, EYSSALET Fabienne 47, EYSSALET Emmanuel 47, FABREGUE Maryse 81, FADLA Hattab 13, FAGHANI Mélodie 91, FAISNEL Laurent 35, FARROUCH Nicole 38, FAUCHER Catherine 91, FAVELIER Gilbert 21, FAVRAUD Pierre 64, FAVRE Jean-Paul 69, FAYE Georges Marcel 6, FAYOLLE Michel 91, FERNAGU Xavier 78, FERRIERE Herve 14, FERRISSE Denise 37, FEYDEAU Pierre 17, FILION J-Bernard 24, FILOCHE Françoise 75, FIZAZI Fatima 13, FLEURAT Dominique 36, FLODERER Nelly 68, FLOUPIN Jean-Maurice 13, FODEILLA Rabah 91, FOISSAC André 46, FONT Max 13, FONTAGNEU Sébastien 95, FONTAINE Catherine 77, FONTY Thierry 15, FOREST Jean-François 71, FORMENTIN-MORY Yves 29, FORMISANO Christophe 13, FOUQUE Nicolas 91, FOURGASSIE Helene 91, FOURNIER Carole 13, FOURNIER Jean Clotaire 33, FOURNIER Edouard 91, FOURNIES Sabrina 13, FRABOULET Simon 14, FRANZINI Antoine 75, FRAQUET Muriel 78, FREDONNET Colette 94, FRICOT Luc 95, FRIGOUT Marie Dominique 14, FRIGOUT Bernard 14, FROMENTELLE Sylvie 95, FURACE Josette 13, FURNES Raymond 13, FUSELLA Caroline 13, FUSIER Marion 91, GABORIT Jean-Marc 17, GADET Louis 94, GAGNA Jean-Claude 75, GALAIS Christian 13, GALERA Isidore 13, GALLET Vincent 91, GALLIEN GUÉDY Jeannine 38, GAME Philippe 36, GANTOIS Geneviève 59, GANVO Isabelle 13, GARANDEAU MARTIN Severine 31, GARANTO Antoine 33, GARCIA Muriel 13, GARCIA Marie-Carmen 31, GARCIA Jean Claude 81, GARCIA Dominique 93, GARCIN Thierry 95, GARDÈRE Jean-Marc 39, GAREL Alain 81, GARNIER Vivien 68, GARNIER Eric 84, GAROUTE Michel-Yves 91, GARRIC Alain 47, GARRIGUES Jean Marie 46, GASNI Toufik 13, GASPARELLA Philippe 57, GATIAN Audrey 13, GAUBEN René 84, GAUDEFROY Jean-Marc 92, GAUMONT Alexandre 14, GAUTIER Slone 11, GAÜZERE David 33, GAZEAU Amandine 49, GEFFROY Jacques 28, GEHIN Charlotte 34, GEKIERE Michel 59, GELIN-VOLLOT Catherine 94, GEMIGNIANI Nicolas 13, GENDRE Pierre 75, GENEIX Christophe 30, GEORGER Raoul 14, GERARD Suzanne 13, GERARD Francis 37, GERARD Pierre 91, GHEDJATI Ramdane 91, GHERARDI Edouard 25, GHIELENS Pascal 62, GHRIB Zina 13, GIABICONI Raymonde 13, GIBOU Laure 91, GIEN Armel 83, GILBERTO Roland 17, GILLE Claude 49, GILLES Alexandre 91, GINIÉRIE Frederic 13, GIOT Frédéric 31, GIRARD Claude 33, GIRAUD Lionel 78, GLEIZES Marie France 46, GLEIZES René 46, GNAHORE Wapo 91, GOAN Didier 44, GOASDOUE Sylvie 95, GOISLARD Michel 49, GOMEZ Jean Raoul 92, GONEL Jean-François 28, GONIDOU Bruno 29, GONTHIER Yves 91, GONZALEZ Angel 17, GONZALEZ Maxime 38, GOSSSELIN Alexie 13, GOSSSELIN Bruno 62, GOUARD Etienne 33, GOUDAL Philippe 77, GOUEDARD Hervé 29, GOUNASSEGARANE Bagavane 91, GOUNET Jean Louis 81, GOURDET Christian 95, GOUREMAN Georges 28, GOURSAUD Guy

39, GOUX Daniel 69, GOUZY Jean 37, GOVAERT Laurent 60, GOYHENEIX Jackie 40, GOYHÉNÈS Didier 47, GRACIANNETTE Bernard 40, GRANGEON Bernard 63, GRANIER Gisèle 81, GRAS Francis 47, GRATACOS Anthony 77, GRAU Janine 91, GREGORY Bernard 86, GRELET Jean-Paul 36, GRENEAU Michèle 95, GREUZAT Laure 77, GREUZAT Roland 29, GREVERIE Catherine 38, GRÉVIN Michel 2, GREZE Gabriel 93, GRIARD Jérémie 95, GRILLO Patricia FFE, GRIMALDI Patrick 13, GROISELLE Daniel 76, GROMBERG Manon 75, GROS Philippe 78, GROSSET Francois 14, GROULT Hervé 25, GRUDÉ Fabrice 91, GRUE Chantal 21, GUAZA Gabriel 13, GUEDJ Jean Pierre 91, GUEGUEN Emile 77, GUÉRAICHE William FFE, GUERIN Yannick 17, GUERIN Vincent 42, GUERINI Martine 13, GUETTE Alain 85, GUGLIELMI Francis 13, GUI-DIBY Anaïs 38, GUIBERT Olivier 31, GUICHARD Pierre 7, GUIDONI Marie Jeanne 13, LETERME Guilaine 91, GUILLON Jean-Claude 85, GUILLOT Jean 33, GUILMENT Jean-Pierre 91, GUIN Ophélie 91, GUINET Claude 16, GUIOT Elié 80, GUIOT Jacqueline 90, GUITTON Anthony 51, GUREGHIAN Daniel 75, GUYOT Joffrey 62, GUYOUX Michel 58, GYSELBRECHT François 95, HABIB Ben Abdeljelil 91, HADDAD Omar 91, HADJ RABAH Simbel 13, HAINE Jérôme 95, HALLIER Cyril 58, HALTER Jacky 13, HAMELIN Fabrice 77, HAMEROUCHE Farid 13, HAMMOUTÈNE Jessica 59, HAMONEAU Raymond 83, HARDY Eliane 50, HATEM Jacques 13, HAUTIN Remy 59, HAVY André 77, HEDEL Sandrine 93, HEILLES Alain 24, HEINTZ Alain 75, HENAUX Laure 95, HENNEQUET Pascal 62, HENNIN Jean-Marie 75, HÉNOCQUE Denise 69, HERCY Michel 91, HERGOT Sylvain 95, HERMAN Sandrine 91, HERNANDEZ Clément 11, HERNANDEZ Marie 13, HERNU Dominique 75, HERRERA Norbert 77, HIE Arnaud 49, HILF Pascal 91, HISEL Alain 40, HOELTGEN Didier 91, HOFFMANN Veronique 59, HOISNARD Christian 78, HOMPS Paul 31, HONNORAT Alain 13, HONORE Regine 59, HONORES Edgardo 93, HORCHANI Sara 21, HOUHOU Mohamed 76, HOURCADE Patrick 13, HOUSELLE Sylvain 88, HUBON Alexis 93, HUET Michel 37, HUGOLI Héléne 13, HUGON Frederic 38, HULLO Pierre 92, IBISEVIC Kemal 62, IGHILAHRIZ Sandra 91, IGNACIO Maria 13, IGNAT Andra 67, ILARDI Muriel 13, IMBERT René 13, INAYATTE Ben-Slimane 91, INYONGO Georges 91, ISSA Echata 13, ISSA Mognidaho 91, ISSIOT Damien 15, ISSIOT Céline 15, IWASAKI Ken 93, IZQUIERDO Marc 81, JACOB Gwladys 95, JACQUOT Mathieu 54, JAILLANT Philippe 2, JAMBOU Christiane 83, JANSSENS Michel 75, JARRY-BOUABID Anne-Claire 75, JASSERON Jean 37, JAUSSOIN Philippe 13, JEAN Nicole 77, JEAN-BAPTISTE Stephane 58, JEANNE Aimee 75, JEROME Philippe 77, JIVKOVITCH Nicole 13, JOB LI LIBOCK Jean-Calvin 95, JOHANNY Laurent 43, JOLLES Simon 44, JOLY Florian 59, JONNEAUX Arlette 94, JOSEPH Christian 8, JOURDAIN Richard 33, JOUVENET Jérôme 69, JOVENET Eric 13, JOZEAU-MARIGNE Philippe 50, JUAREZ Paul 81, JUILLET Gilles 37, JULAN Georges 91, JULIA BUSTOS Nadine 81, JULIEN Sebastien 26, JULIEN Pierre-Clément 75, JULIEN Maryline 13, JUNK Anne 75, JUTIER Marc 24, KAABACHI Malika 13, KACHOUR Mohamed 77, KALFA Patrice 81, KAPPE-SOPIO José 51, KASSE Olivier 91, KECK Jean-Pierre 92, KECK-CATAYEE Annette 82, KERDRAON Pierre 75, KERLAN Marie-France 35, KERSALÉ Paul 29, KHALED Samah 91, KHALOUA Madani 77, KHATIR Saliha 59, KHELIFI Josiane 91, KHIATI Fatima 75, KHLIFI Sarah 93, KHNISSI Mehdi 59, KIRION CHARTRES Anne 44, KLEBEK Herbert 30, KRIBI Hamed 91, KRIBI Olfa 91, KUTUKWA Delacroix 91, LAADEL Abdelkader 81, LAATIRISS Said 91, LAAZIZ Adouane 91, LABAT Anne 33, LABAYE Elizabeth 76, LABROT Sylvie 13, LABROUSSE Jean-Jacques 17, LABRUX Daniel 88, LACHEZE Benoit 91, LACORT François 11, LACOTTE Janine 37, LADINE Richard 92, LADJAL Messaoud 13, LADVENU Christine 50, LAFON Francois 10, LAFON Gilles 94, LAFOND Christian 43, LAGARRIGUE Christel 81, LAGORCE Daniel 77, LAHITTE-LOUSTAU Alain 2, LAHONDÈRE Jean-Claude 30, LAKIDAR Ali 13, LALANNE Jean Pierre 76, LALLOUCHE Karim 77, LAMBERBOURG Adeline 75, LAMBERT Dominique 31, LAMOTTE Geneviève 18, LAMY Dominique 57, LANCIEN Gaëlle 7, LANÇON Jean-Pierre 2, LANCRENON Delphine 92, LANDINI Damien 51, LANGLOIS Patricia 28,

LANNIER François 13, LANNUZEL François 13, LANTES Marie-Josée 81, LANZ William 92, LAORDEN Franck 14, LAPIERRE Jean-Marie 75, LAPPRAND Claude 25, LARA Francis 91, LARCHER Régine 91, LARGERON Patrick 7, LAROUZEE Jacques 93, LASKAWIEC Myriam 81, LASMAK Naïma 47, LASSURE Catherine 75, LAUMOND Didier 37, LAURENT Julien 59, LAURENT Christine 74, LAÛT Cathy 64, LAVIOLE Henri 40, LAZARUS Muriel 14, LE BAIL Michel 37, LE BIHAN Antoinette 34, LE FERREC Sebastien 91, LE FLOCH Stéphane 75, LE GAL Marc 56, LE GALLO Jean-Pierre 17, LE GRILL Daniel 44, LE JEUNE Martine 44, LE MOAL Anne 93, LE TESSIER Fabienne 13, LEBAS Bérangère 75, LEBON Laurent 91, LEBOULLENGER Pierre 50, LEBOURG Gerald 57, LEBRUN Brigitte 91, LECOMTE Pierre 76, LECOMTE Damien 92, LECONTE Christine 28, LECONTE Thierry 78, LECOURT Gilles 33, LEDOUX Jean-Louis 33, LEFEBVRE André 7, LEFELLE Hugo 18, LEFEVRE Laurent 75, LEFFAT Sabrina 13, LEFOL Michel 61, LEFRANC Alexis FFE, LEGAY Martine 52, LEGRAND Sylvain 91, LEGROS Jena 13, LEHNEBACH Annick 38, LELEU Ludovic 59, LELIÈVRE Mathilde 93, LELORRAIN Henri 93, LEMAIRE Jean-Loup 59, LEMIEUX Christian 76, LEMOINE Pierre 61, LENGU Kuntima 91, LEPENNETIER Florence 14, LÉPINE Frédéric 95, LEPLAT Patrice 11, LEQUERRE Gaëlle 91, LERECULEY Daniel 50, LEROY Thibault 14, LEROY Philippe 49, LESCALIER Bruno 17, LESIEUR Stephane FFE, LESOUEF Marc 91, LÉTANGRIET Anne 50, LEVEILLE Arnaud 13, LEVELEUX-TEIXEIRA Corinne 45, LEVY Roger 33, LEVY-VALENSI Stéphane 7, LHARDIT Laurent 13, LHERMENIER Jean Pierre 77, LHEUREUX Nicole 62, LHONORE Frédéric 44, LHUISSIER Marc 72, LICOUR Lydie 59, LIENEMANN Pierre 6, LIEWIG Elodie 91, LIGER Marie-Hélène 36, LILIA Ziani 91, LIMARE Antoine 76, LINAS Françoise 33, LITIM Nadia 13, LLONCH Francois 81, LOBRIAUT Marie-Françoise 58, LOCHOT Julien 69, LOMBARD Claude 60, LOMBARD Sébastien 95, LONLAS Brigitte 17, LOPEZ Serge 33, LORANT Nicole 13, LORENT Rene 56, LORENZI Daniel 91, LORRE Tanguy 66, LOUBIGNAC Gilles 77, LOUESSARD Jacques 47, LOUIBA Djamilia 13, LOUIS-KING Vera 91, LOUISE Casagrande 91, LOUISON Hugues 91, LUBET AMADO Manuel 64, LUCAS Cécile 91, LUCAS-SALOUHI Erwann 22, LUCCIONI Maryse 13, LUCE Christophe 50, LUDDEN Brian 62, LYON Delphine 13, LYONS-NOGUIER Sylvie 13, MABANZA Chantal 91, MAC FARLANE Arnaud 55, MAESTRONI Jean 21, MAGAN Armand 30, MAGNE Robert 38, MAHAIE Jean-Pierre 43, MAILLAN Danielle 84, MAIZA Hassan 86, MAIZA Foued 91, MAKHTAT Said 91, MALAVAUD Henri 3, MALBEC Andre 34, MALGHEM Catherine 91, MALKI Rachida 91, MALOBERTI Sophie 92, MALOTAUX Anne-Juliette 75, MAMONE Maurice 57, MANCA Vincent.Paul 13, MANGO Antoinette 13, MANKOU Brice Arsène 62, MANON Mickael 30, MANTE Elysabeth 91, MARC Amiot 91, MARCHALANT Jean 50, MARCHANDIN Patrick 37, MARCHENAY Marcellin 77, MARCHETTI Sophie 13, MARCINIAK Brigitte 16, MARCOTORCHINO Alain 13, MARCY François 78, MARDASSI Ramzy 13, MARDELLE Françoise 75, MAREC Fabrice 13, MARI Judith 13, MARIE FLORINE Dominique 91, MARTIN Hélène 13, MARTIN Genevieve 18, MARTIN José 33, MARTIN Émilie 57, MARTIN Benoît 77, MARTIN Philippe 91, MARTINELLI Dantès 51, MARTINET Pierre - Henri 38, MARTY Charles 9, MARUEJOULS Daniel 82, MASCARIN Manuel 6, MASSAT Danièle 33, MASSICOT Pascale 58, MASSONI François 13, MATES Josiane 33, MATEUS Artur 77, MATHARI Mouna 91, MATHIEU José 51, MATHIEU Martine 58, MATHIEU Gilbert 83, MATHIEU José 13, MATHIEU Gilbert 83, MATHONNAT Bernard 95, MATTE José 62, MAUREL Patrick 40, MAURIN Jeanclaude Pierre 30, MAYANT Catherine 78, MAYER Nicole 33, MAZAUDIER Gilbert 21, MAZÉ Christian 7, MAZZOUJ Ismaïl 31, MBALU Dodao 91, MBARKI Jamila 93, MEDAN Jean 34, MEHEMEL Ouahiba 13, MEILLARD Jean 29, MENANT Stephane FFE, MENEGAIN Eliane 25, MENU Claude 81, MENTOZZI Elizabeth 13, MERCHER Helene 91, MERCIER Alain 33, MERCIER Charlène 93, MERIAN Patrick 33, MERIAUX Claude 33, MERLEN Annick 2, MERLEN Jean-Paul 92, MERLET Guillaume 95, MERLIN Philippe 62, MERY Valerie 93, MERY Serge 93, MESSINA Richard 75, MESSNESI Christian 13, METAIREAU Joel 91, METAIS Jean-Pierre 37, METAYER Sabrina 93, METIVIER Guy 92, METTRE Renaud 18, MEUNIER Jean-Dominique 23, MEUNIER Alain 81,

MEUNIER Jérôme 91, MEURISSE Jérémie 59, MEYER Martine 57, MEZA Camille 93, MICHARD Kristel 81, MICHEL Sophie 13, MICHEL Jean 63, MICHELANGELI Danielle 13, MICHELET Denise 75, MICHENON Robert 30, MIEGGE Christine 5, MIGEOT Luc 8, MIGNOT Marcel 81, MILOUD Mohamed 13, MINIER Jean-Luc 89, MINVIELLE Michel 64, MIOT Bernard 47, MIRABILE Celine 13, MIRAMOND Bernard 81, MNARI Btissam 18, MOINE Nathalie 77, MOISSET Pierre 17, MOLLA Henri 11, MOLLE Dominique 63, MONCEAU Michel 9, MONDON Marc 42, MONFRONT Christophe 2, MONNETTE Jean Marie 58, MONTAGNON Romain 13, MORACCHINI Stéphane 75, MORBELLI Pascale 13, MOREAU Alain 2, MOREAU Patrice 79, MOREAU Coline 95, MOREAU Léo 95, MOREL Claude 27, MORENO Jean-Jacques 91, MORIN Michel 95, MORINEAU Florian 91, MORIZUR Thibault 44, MORO Christiane 94, MORO Michel 94, MOTTIER Emilie 44, MOTTO-ROS Marie 42, MOTTO-ROS Bernard 42, MOUILLARD Arnaud 76, MOULAI Halima 91, MOUMON Julia 93, MOURET Olivier 76, MOURGUES Jean-Claude 7, MOURIN Rémy 49, MOUSSAOUI Maamar 91, MOUSSEY Bernard 69, MOUTTE Cécile 91, MUHL Frederic 13, MULLER Carole 50, MULLER Catherine 81, MUNIER Jean 17, MURAT Francis 47, MURATORE Michèle 6, NABET Annick 13, NAELS Dominique 91, NAIL Jean-Paul 13, NAIT SIDENAS Kamel 54, NATCHIMIE Mikael 37, NATIVEL Michel 6, NDI MENA Simon 91, NDOKOLO Myriam 91, NEDELEC Patrick 13, NEDJARI Jean 81, NEFFAH Amine 93, NEIMON Isabelle 91, NEWMAN Clément 95, NGANZEU Christine 67, NGUEFEU Samuel 91, NICOL Véronique 91, NICOLAS Jean Pierre 91, NICOURT Gregoire 93, NISON J- A. Tony 62, NJIKE Georges 91, NKOUSSOU Marianne 91, NOA Nolesini 91, NOÉ Jean-Laurent 34, NOËL Guy 13, NOËL Annie 50, NOIREZ Michel 57, NOLESINI Sebastien 91, NOLLET Fabrice 37, NORDINE Med 2, NORIA Okbi 91, NOWAK Michel 62, ODERDA Marion 93, ODOBET Serge 1, OFFE Georges 33, OGBI Abdelkader 91, OLENDER Renee 66, OLIVIER Finel 91, OLLIVIER Madeleine 83, OLLIVITTO Lavinia 77, OMARI William 76, OMNES Andre 4, ORLIAC Jean 82, ORTALDA Laurent 95, ORTO Sandrine 13, OSTROWSKI Alizée 93, OUAROOUSS Moussa 51, OUBARI Said 91, OUGOURLOU-OGLOU Bernard 13, OUVREY Yannick 78, PACHOT Jacques 2, PACOR Jean-Marc 93, PADILLA Jean 81, PAGÈS Philippe 76, PAINSET Amandine 13, PALAZZOLO Pierre 13, PANCIATICI Mathieu 6, PANEL François 76, PANTELIC Milka 91, PANZA Olivier 83, PAOLI Ange Toussaint 13, PAPARLADO Elisabeth 13, PARABOSCHI Valérie 33, PARIS Maryvonne 13, PARIS Jacky 37, PARLANT Pascale 14, PARNET Josette 13, PARRA Franck 4, PARREGNO Marie 13, PARROT Antoine 40, PASQUES Jacques 91, PASTOR Romain 13, PATTUS Françoise 60, PAUTRE Philippe 93, PAVOT Jacques 33, PAYSAN Philippe 13, PECH Nelly 11, PÉCHAYRAND Jean-Louis 2, PEDRENO Guilhem 11, PEDRETTI Mario 59, PEGON Jacques 91, PELAEZ Cindy 7, PELISSIE Denis 81, PELLEGRIN Regine 84, PELLEGRINI François 33, PENOT Jean Jacques 71, PENOT Henri 83, PEREZ Marie Isabelle 93, PERICEY Bertrand 75, PERILLAUD Christian 16, PERRET Georges 43, PERRIER Anne 92, PERRIN Henri 91, PERRIN Raphaël 93, PETIT Mathieu 45, PETIT Catherine 91, PETOLLA Sylvette 13, PÉTOT Emmanuelle 91, PÉTRIEUX Liliane 59, PETTENATI Brigitte 31, PEULVEY Serge 27, PFLUGER Nicole 31, PHILIPPE Kerbirou 91, PHILIPPOT Christian 33, PHIPPS Colin 92, PIAUD Sylvain 86, PIC Anna 50, PICARD Charlotte 57, PICARD Arnaud 91, PICHOT Brigitte 91, PICQUET Valérie 69, PIERRE LOUIS Djeamson 95, PIERSON Georges 77, PIETROBON Elise 95, PILET Pascal 33, PILLON Matthieu 2, PINGEON Jack 92, PINOL Catherine 81, PINON Jean-Luc 29, PINTO Josephine 13, PIOT Nicolas 91, PIQUEMAL Sylvette 9, PIRIOU Anne 6, PIRON Christophe 72, PIZZO Martine 13, PLANCHE Eric 63, PLANSON Marie 42, POEZEVARA Annick 35, POIDVIN Jean-François 45, POISSON Philippe 13, POITTEVIN Jean-Michel 77, POLETO Dewe 13, PONTET Jean-Louis 75, PONTIUS Noel 74, PORCAR Manuel 52, PORQUET Yann 91, PORTA Fabrice 91, PORTIER Joël 44, POTRIQUET Bernard 80, POTRON Severine 91, POUGNANT Hélène 17, POUJET Yannick 25, POULAIN Alexis 7, POULIQUEN Christophe 76, POUPARD GARDE Sylvie 44, POUPENEY Pierre 83, POUVIL David 13, POUYDESSEAU Jean-Pierre 91, POYOL

Christophe 69, PRESUMEY Élisabeth 93, PREVOST Laurence 7, PRIGENT
Véronique 50, PRIGENT Patrick 50, PRIOL Jean 84, PROUX Gerard 91, PRUSKI
Jean-Claude 2, PUBERT Roland 44, PUJOL Alain 9, QUILES Joseph Marie 81,
QUILLET Jean-François 93, QUIMERCH Joel 29, QUIVRIN Jean-Claude 95,
RABANEDO Antoine 38, RAHAL Fathia 13, RANCE Marie France 77, RAOUST
Guillaume 13, RAPHAËL Stéphan 13, RAQUILLET Nadine 91, RASCA Marion 13,
RAVEAU Pierre 83, REAVAILLE Christian 81, REBBADJ Salah 13, REBOUL Richard
84, RECH Marie-Hélène 9, REDON Rodolphe 13, REGNARD Christine 51, REGNIER
Daniel 81, REIBELL Frédérique 93, RÉMOND Jérôme 88, REUNBROUCK Marie José
29, REY Olivier 9, REYNAUD Hubert 91, REYNAUD Norbert 95, REZZOUKI
Mohamed 2, RIBEIRO Florence 91, RICCI Johann 81, RICHARD Loïc 7, RICHARD
Françoise 59, RICHARD Patrice 95, RICHE Rafik 13, RICHER Johan 93, RIEUSSEC
Patrick 31, RIGAL Jean Pierre 81, RINADELLI Michelle 95, RINCARI Giovanni 95,
RINCHE Serge 91, RIO Simone 13, RIOUX Josiane Et Jean-Paul 61, RISSER
Thomas 67, RISSOAN Etienne 7, RITALY Elia 95, RIVAL Johan 69, RIVALEAU
Bernard 16, RIVERA Serge 13, RIVERA Pascale 13, RIVIER Anne Marie 13,
RIVIERE Guy 34, RIZZO Sylvestre 13, ROBARDET Pierre 83, ROBÉCOURT Joffrey
59, ROCHAIS Michel 49, ROCHE Jean 12, ROCHE Philippe 63, ROCHER Alain-
Antoine 33, ROCHETTE Thierry 93, ROCHON François 94, RODRIGUEZ Jean -paul
17, RODRIGUEZ Carmen 28, RODRIGUEZ Christine 61, ROGER Dominique 56,
ROGER Ndokolo 91, ROGLIN Frederic 59, ROLAND Ertel-Pau 91, ROLLAND Philippe
95, ROLLOT Jean-Louis 58, ROMAIN Jolly 91, ROMDHANE Flavien 91,
ROQUEPLAN Gérard 42, ROQUES Max 81, ROSSI Jean Pierre 4, ROSSI Denis 13,
ROUCH Helene 31, ROUDIL Isabelle 93, ROUIBI Anne 61, ROULET Bernard 7,
ROULET Françoise 8, ROUQUETTE Nicole 81, ROUSSEAU Damien 91, ROUSSEL
Andrée 43, ROUSSEL Claude 59, ROUVET Garance 3, ROUX Claude 83, ROUX
Claude 13, ROUZIER Patrick 93, ROVERCH Olivier 91, RUIZ Joëlle 33, RUMAS
Stéphane 59, RUMBERGER Nathalie 43, RUMLER Paul 95, RUTILY Yan 57, RUTILY
Bertrand 92, SABATHE Geneviève 30, SADHALLA Méliina 94, SAGNAR Edith 13,
SAHLI KADDOUR Karima 13, SAID Oubari 91, SAILLARD Emmanuel 91, SAINT-
ORENS Marie-Thérèse 33, SAKHO Martine 24, SALAH Mohamed 13, SALAR
Georges 84, SALDES Sebastien 91, SANCHO Robert 17, SANGARNE Patrice 9,
SANTERNE Gilles 62, SANTOLINI Hélène 7, SANTOS MOTA Tito Livio 34, SANTOUL
Pierre 81, SARDI Rachid 91, SAUBUSSE Serge 47, SAUVADE David 34,
SAUVAGET Patrice 92, SAUVAN Richard 13, SAUX Jean-Michel 91, SAVE Nathalie
58, SAVELLI Sophie 13, SAVINEL Alexia 14, SCALISI Jacques 31, SCHAMBERGER
Marylise 9, SCHNEIDER Claude 93, SCHWANDER Mathieu 7, SCHWEIG William 37,
SCIACCA Serge 13, SCONZO André 83, SCUDERI Thomas 57, SÉBALD Jacques
14, SEBBAK Lakhda 13, SEDANO Antoine 86, SEEMULLER William 91, SEFFARI
Tounes 13, SEGAL Paule 18, SEGARD Pierre 50, SEGHAIER Emna 93, SÉGURA
Bruno 81, SELVA Patrick 83, SERGEANT Hervé 62, SERIEYS Philippe 31, SERRE
Colette 7, SESE Isabelle 4, SETA Nicole 13, SEVILLE Virginie 51, SGHAIER Emna
93, SIAS Catherine 83, SIAS Pierre 83, SIGAL Gérard 51, SIMONPIETRI Lucienne
13, SINI Mourad 91, SISSOKO Idrissa 93, SLIFI Abdelkader 95, SOILHI Sarah 13,
SOISSONS Jean-Claude 2, SOLA-LYON Dominique 3, SOLARI Marie-Pierre 75,
SOLDANI Mauro 13, SOLER Marie Christine 14, SOLET Anne 78, SOLIMAN
Sandrine 81, SOLTANI Leila 91, SORIANO Daniel 83, SORTANT Roland 91, SOTTIL
Jean-Claude 31, SOUAILLE Catherine 94, SOULERE Jerome 11, SOUPLY Hervé 2,
SPAETER Didier 54, SPICHER Gilles 25, STAAL Hervé-Noël 17, STEIER Elisa 78,
STEINFELD Jean Alain 93, STHAL Sarah 91, STOME Sylviane 33, SUBRA
Dominique 9, SURIRAY Maurice 44, SÜSS Gérard 75, SWIATEK Anne Marie 81,
SYLLA Aboubacar 95, TABET Fatima 91, TABTI Karim 13, TAGUELMINT Hanifa 13,
TAHERI Jean 91, TAILLANDIER Jean-Michel 38, TAILLEFER Richard 77, TAILLIEZ
Sebastien 59, TAMPÉ Julien 75, TATIKIAN François 91, TAWAB Claire 91, TCHENG
Nicolas 95, TEIL Danielle 42, TEKIN Gökmen 67, TELLIER Patrick 29, TESSIER
Hervé 44, TESSIER Mathias 91, TEXIER Thierry 86, THAUZIES Colette 81, THERAIN
Antoine 59, THIBAUT Aymeric 33, THIBAUT Hernandez 78, THIERCELIN

Dominique 86, THOMIN Mélanie 29, THON-GERARD Christiane 91, THORENT Mylene 34, THUEL Blandine 81, TIERSEN Gérard 44, TIMSIT Pierre 31, TINE Ousmane 8, TIRVAUDEY Aline 95, TISON Christine 57, TISSERANDOT Jeannine 21, TISSERANT Virginie 13, TISSOT Nicolas 31, TOMASI Jacques 31, TORREGROSA Emmanuel 3, TORVIC Sonia 95, TOUBOULIE Lucas 75, TOUCHARD Francis 62, TOUCHON Baptiste 8, TOULOUSE Joseph 59, TOURNEMAINE Myriam 62, TOURNEUX Philippe 94, TOUZET Sophie 31, TRANI Julie 13, TREANTON Catherine 29, TREBERNE Jean Luc 44, TRESSOLS Bernard 81, TRIBOUILLOIS Jean-Pierre 17, TRIGNAC Cyrille 13, TRIPOTEAU Damien 85, TROADEC Pascal 91, TROCHE Jean-Pierre 75, TROPEANO Roger 92, TROUILLET Gilbert 77, TROVALET Mickaël 9, UHLRICH Richard 22, VACHERAT Alain 3, VACHERON Raymond 43, VAHTAR Francis 84, VALDY Christiane FFE, VALEGEAS Jean François 16, VALENTIE Gerard 33, VALENTIN Jacques 57, VALENTIN Victorine 68, VALLEJO Francis 33, VANDEMBROUCQ Damien 75, VANDYCKE Bernard 62, VANHEE Julien 76, VANWORMHOUDT Michel 68, VARAGNE Philippe 28, VARENNE Didier 91, VASSART Elise 13, VATIER Valérie 57, VAUTRIN DJEDIDI Martine FFE, VEGAS Jonathan 88, VEILLERETTE Annie 51, VENANCIO Eloïse 52, VENDÉ Eric 85, VERANI Jean Luc 91, VERDIER Jean-Pierre 81, VERFAILLIE Mickaël 59, VERGER Yannick 44, VERGNES Julia 93, VERGUET Bernard 25, VERNANT Martin 92, VESPERINI Lisa 13, VESSER Josette 9, VIBERT Marie-Noëlle 94, VICHERAT Denis 75, VIDAL Margaux 69, VIELLARD Janine 94, VIGNATI Elizabeth 33, VIGNES Françoise 92, VIGNOLES Clément 78, VIGUIER Thibaud 60, VILA Aline 66, VILLETTE Philippe 58, VINCENT Jean-Pierre 25, VINCENT Bernard 44, VINCENT Nicolas 76, VIOLLE René 37, VIROT Jean-Marie 77, VITALE Eric 13, VITRAC Jacques 24, VOGLER Jean 94, VOISIN Florent 31, VOISIN Olivier 91, VOLLOT Philippe 94, VURPILLOT Christian 94, WAGNEUR Édouard 44, WAJEMAN Pierre 91, WANTIEZ Bernard 83, WARTHER Claudie 84, WELLER Bernadette 53, WELSING Joëlle 78, WIDLOECHER Patrick 92, WILLIOT Yannick 57, WOLFROM Philippe 69, WORTHAM Françoise 77, YARD Anthony 62, YELOLO Béatrice 91, YERAKIAN Paul 13, YOUSOUFA Mhamadi 13, YSEWYN Andre 59, ZAHIR Soumia 93, ZAOUG Rabiaa 91, ZARROURI Mohamed 13, ZAYANI Hassan 91, ZEHAF Marie 25, ZEHOU Rached 93, ZEHZOUH Smina 91, ZETLAOUI Danielle 75, ZHANG Yuxin 6, ZICHIS Carla 13, ZIZANI Fatih 91, ZMANY Ahmed 44, ZOUGAR Mohamed 91

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Issu de la motion 3 du congrès de Toulouse, Maintenant la Gauche est un courant du Parti socialiste qui participe activement depuis 2 ans et demi aux débats qui animent notre famille politique.

Nous rappelons depuis 2012 que les engagements pris devant les électeurs doivent constituer la boussole de notre action au gouvernement. Nous ne nous reconnaissons pas dans la logique du «pacte de responsabilité» qui relève à nos yeux de théories libérales dépassées.

Nous avons toujours apporté des propositions alternatives aux mesures que nous critiquons : nous avons notamment publié en 2013 un plan de relance écologique et social, un dossier détaillé sur ce que pourrait être une réforme fiscale de gauche et en 2014 un Manifeste pour une alternative à gauche recueil de propositions pour réussir la deuxième partie du quinquennat.

Dans les instances nationales, fédérales et dans les sections, nous participons à la réflexion collective des socialistes. Il est naturel pour notre courant de le faire aujourd'hui à travers cette contribution dans le cadre de la préparation du congrès de Poitiers.

Nous sommes de plus en plus nombreux à demander un changement de cap. Notre contribution souhaite s'inscrire dans une dynamique d'un large rassemblement pour présenter aux militants une motion et des orientations permettant de redonner espoir

au peuple de gauche.

Signez la contribution sur : <http://www.maintenantlagauche.fr/signer-la-contribution-generale-de-maintenant-la-gauche/>

Les événements tragiques qui ont frappé notre pays montrent l'importance des défis que doit relever la France. L'ampleur de la mobilisation qui a suivi ces tueries manifeste clairement l'attachement des Français aux valeurs de la République. Ce peuple, que l'on disait déprimé, a su se tenir debout, décidé à ne céder ni à la peur, ni à la haine.

Nous avons la responsabilité de prolonger cet élan, de répondre aux problèmes d'aujourd'hui avec lucidité, détermination, et efficacité. Nous avons le devoir de redonner force à notre modèle républicain et sens à notre destin national. À nous d'assumer le rayonnement, le rôle singulier et universel de la France dans le monde. En 2012, nous faisons le constat de l'effritement de la cohésion nationale. Fort de ce diagnostic, François Hollande proposait une voie nouvelle, celle du changement qui permettrait de «réenchanter le rêve français». Il s'agissait de consolider le pacte républicain, d'engager le redressement dans la justice, de réorienter la construction européenne, de redonner des perspectives aux nouvelles générations, et, partant, à la Nation toute entière.

Deux ans plus tard, la situation économique, sociale et politique en France et en Europe ne s'est pas améliorée.

Bien sûr, le bilan laissé par Nicolas Sarkozy, sur tous les terrains, était calamiteux. Bien sûr, l'évolution du monde et des pays autour de nous ne facilite pas la tâche. Bien sûr, il faut sans cesse contrecarrer l'offensive idéologique des libéraux et dans le même mouvement la montée des thèses fascisantes ou intégristes, les secondes se nourrissant en grande partie de la première.

Mais si l'action du Président et de ses gouvernements comporte des aspects positifs, il est faux de dire que c'est par manque de pédagogie que nous avons perdu la confiance des Français et surtout des électeurs de gauche. Sur des sujets majeurs pour l'avenir du pays, certains choix, certaines orientations, vont à rebours de nos engagements et de l'attente de nos concitoyens.

On nous rétorque parfois que, parce que «le monde change», il faudrait changer avec lui. Évidemment que le monde a changé et change encore ! Évidemment que les socialistes savent s'adapter au réel ! Pourvu qu'ils n'oublient rien de leur idéal, et qu'ils n'abandonnent ni leur grille de lecture, ni surtout leurs valeurs.

La gauche moderne, c'est celle qui, loin de se résigner, choisit d'affronter la mondialisation libérale en lui opposant l'exigence d'ouverture et de solidarité, en faisant vivre la souveraineté des peuples qui prétendent légitimement à la maîtrise de leur destin.

C'est cela aussi être républicain. Aucune loi «supérieure», aucune autorité suprême, qu'elle soit morale, économique, supposée divine ou émanant des marchés, ne saurait s'imposer aux citoyens qui doivent délibérer librement sur tout ce qui les concerne.

Restaurer le primat du politique sur l'économique et le financier, redonner du sens à la notion de souveraineté populaire aujourd'hui malmenée, mobiliser la société, rassembler la gauche : telle doit être aujourd'hui notre feuille de route.

Telles sont les conditions du sursaut.

I. LES CONDITIONS DU SURSAUT

1) Redonner du sens et de la force à la souveraineté populaire

Pas de sursaut républicain sans implication du peuple souverain dans les affaires de la cité ! Cette évidence démocratique est aujourd'hui malmenée, tant il est vrai que les exécutifs donnent parfois l'impression de décider sans les citoyens, voire contre

les citoyens.

Chacun garde en mémoire le triste souvenir du traité constitutionnel européen, rejeté massivement par les Français (dont une majorité d'électeurs de gauche), et adopté quasiment sans modification deux ans après par les Parlementaires.

Dans notre pays, il n'y a rien qui exaspère plus nos compatriotes que le spectacle d'élus plus prompts à redouter la pression des marchés que la colère des peuples, apparemment impuissants à peser sur le cours des choses, à maîtriser un monde où l'argent est la mesure de tout. À force d'expliquer que l'action politique est saturée de «contraintes» se développe l'idée antidémocratique par excellence selon laquelle il n'y aurait «pas d'alternative» aux préconisations libérales, sauf à plonger dans le chaos.

Les Français sont sommés d'être raisonnables et d'accepter que, dans le cadre d'une «mondialisation» qui s'impose à tous, leur pays et l'Europe n'aient pas d'autre perspective que d'obéir à des règles présentées comme indépassables : le pacte de stabilité, la «règle d'or budgétaire» contenue dans le TSCG, les «réformes structurelles» qui en découlent, dessinent les contours d'un cadre macro-économique intangible auquel il ne serait possible de déroger qu'en cas de crise dramatique.

Le peuple n'a jamais cru que la politique se réduisait à un choix entre deux seules options : celle des raisonnables et celle des irréalistes (tous les «autres»).

Nombreux sont ceux qui réalisent que les tenants du TINA (There is no alternative) se bornent à servir toujours les mêmes intérêts. Quand les États européens ont été mis à contribution à hauteur de centaines de milliards d'euros pour sauver les banques et les institutions financières menacées de faillite pendant la crise de 2008, personne ne s'est inquiété du niveau des déficits publics. Aujourd'hui, la sacro-sainte «réduction du déficit» tient lieu d'alpha et omega de la politique économique au sein de l'Union, en dépit d'une situation de quasi récession.

Redonner du sens et de la force à la souveraineté populaire, c'est réaffirmer qu'il n'y a pas, en matière de politique économique notamment, de vérité révélée. Et que, comme le disait jadis François Hollande pendant la campagne présidentielle, la démocratie est bien plus forte que les marchés.

Ne laissons pas les marchés décider à notre place ! Et ne nous soumettons pas aux dogmes du moment !

Réaffirmer la souveraineté populaire, c'est faire entendre la voix de la France et créer un rapport de force face à Angela Merkel pour réorienter la construction européenne. Le projet européen se délite à force de s'engluer dans un cadre budgétaire bridé : exigeons un moratoire sur le pacte de stabilité et la négociation d'une nouvelle feuille de route pour une sortie de crise avec une politique de relance ! À la concurrence généralisée qui précarise le monde du travail et fragilise les services publics, préférons la coopération sur le continent, qui implique l'harmonisation par le haut des standards sociaux, celle des impôts sur les sociétés et la mise en place progressive d'un salaire minimum européen. Réaffirmer la souveraineté économique c'est refuser que la libre concurrence prenne le pas sur la régulation et l'intervention publique. Au dogme du libre-échange généralisé qui menace nos entreprises, nos salariés et nos savoir-faire, n'ayons pas peur d'instaurer des normes et des protections : que la France adopte, enfin, une position ferme sur les traités transatlantiques (TTIP et CETA) et l'accord sur le commerce des services (TISA), aux hypothétiques avantages et aux risques certains. Notre gouvernement doit dire dès maintenant qu'il ne les ratifiera pas.

Nos compatriotes attendent que nous fassions vivre leur souveraineté, en particulier économique. Au moment où le capital renforce son pouvoir sur les entreprises et l'économie, il est essentiel que la gauche et le PS promeuvent l'intérêt du capital public comme acteur de la souveraineté dans des secteurs clés, comme facilitateur de la mutation industrielle et pour faire prévaloir l'intérêt général. Nous refusons les privatisations que le gouvernement prévoit (plus de 5 Mds € d'actifs). Nous regrettons que l'État n'ait pas décidé de nationaliser – même provisoirement – de grandes entreprises stratégiques menacées. Nous estimons qu'il faut assumer une économie alliant secteur public, économie sociale et solidaire et secteur privé. Seule cette

stratégie fera reculer la vulnérabilité de la France face aux fonds financiers étrangers. Il faut remettre l'ouvrage sur le métier en ce qui concerne la loi de séparation bancaire, très largement insuffisante aujourd'hui. C'est aussi pourquoi il faut relancer des politiques industrielles en développant des plans de filières et des investissements publics, en soutenant la modernisation de notre outil de production et en ayant même recours à des nationalisations si besoin.

Primat du politique sur l'économique, mais aussi participation directe des citoyens aux décisions qui les concernent.

Au lieu de les décourager, notamment au nom de l'expertise, de s'exprimer sur les grandes questions, on gagnerait à les associer davantage. Le recours systématique à la démocratie directe et participative paraît aujourd'hui nécessaire. Mais au-delà, c'est la logique même des institutions actuelles qu'il faut remettre en cause.

Les socialistes ont toujours dénoncé, dans la 5e République, le risque de la personnalisation du pouvoir ou la marginalisation progressive du Parlement. La gauche ne croit pas au culte du chef et privilégie la délibération collective. Or dans ce domaine, nous ne sommes pas exempts, depuis deux ans, de tout reproche ! La majorité législative procéderait de l'élection présidentielle, il serait donc normal que le parti majoritaire et les parlementaires acceptent sans broncher des décisions à l'élaboration desquelles ils ne participent pas quand bien même elles seraient très éloignées de nos engagements. Nous sommes de plus en plus nombreux à contester cette vision de l'exercice du pouvoir.

La faiblesse du Parlement, la crise de représentation des couches populaires, le poids des élites technocratiques et leur porosité avec le monde de la finance constituent des dangers majeurs pour notre démocratie.

Une réforme institutionnelle majeure s'impose donc pour instaurer une 6e République parlementaire.

Les conditions de sa mise en œuvre sont complexes, au regard des majorités à réunir.

Il revient à la gauche de la préparer pour le prochain mandat, d'en clarifier la logique et le sens, mais aussi de modifier la pratique des institutions en donnant plus de pouvoir d'initiative au Parlement, en ne craignant pas de recourir au référendum alors que nos concitoyens ont le sentiment que leur avis ne compte pas.

Il est essentiel que les réformes engagées sur le non-cumul et la parité se concrétisent. Notre engagement pour le droit de vote des étrangers devra enfin être tenu.

S'agissant du rôle du Parlement, le gouvernement ne doit plus utiliser la procédure du vote bloqué ou du 49-3. Mais beaucoup se joue dans la capacité des parlementaires eux-mêmes à prendre des initiatives, à manifester leurs prérogatives en exerçant leur droit d'amendement et de contrôle.

Les institutions doivent incarner et défendre les valeurs républicaines. Cela suppose qu'elles soient clairement énoncées. Notre constitution doit consacrer des droits contemporains nouveaux : droit au logement, droits des salariés dans l'entreprise ou pour défendre leur emploi et outil de travail, etc.

Nous sommes favorables à l'instauration d'une dose substantielle de proportionnelle, garante de la représentativité politique du Parlement.

2) Le sursaut républicain implique la rupture avec les politiques d'austérité

Pas plus que le «pacte de compétitivité» et son CICE, le «pacte de responsabilité», c'est à dire la baisse massive des cotisations sociales et des impôts sur les entreprises financée par la baisse des dépenses publiques, ne figurait parmi les engagements de campagne de François Hollande.

Cette ligne politique, fondée sur une option idéologique largement contestable, et longtemps contestée par les membres de l'exécutif eux-mêmes, ne pouvait que désorienter l'électorat de gauche et semer le doute dans la majorité présidentielle.

Les résultats de cette politique ne sont pas au rendez-vous. Et qu'ils ne pouvaient pas l'être ! Si les déficits publics se sont creusés, c'est faute de recettes et non à cause d'un dérapage des dépenses publiques, qui n'ont jamais aussi peu augmenté. Si les entreprises ont des taux de marge désespérément bas, c'est faute de clients, et non à cause d'une hausse excessive des salaires (au contraire ils stagnent). Vouloir redresser les comptes des administrations et des entreprises, comme s'il s'agissait d'un préalable et d'une condition nécessaire au retour de la croissance, constitue une dramatique erreur de politique économique. Si le retour aux vieilles recettes de désinflation compétitive des années 1980 n'est pas corrigé, l'Histoire nous jugera sévèrement et la gauche risque de mettre longtemps à s'en relever. Le pouvoir d'achat des Français baisse depuis 6 ans, le nombre de chômeurs n'a jamais été aussi élevé. Jamais depuis la Libération, notre pays n'avait traversé une telle crise, aussi longue et aussi profonde, alors que sa démographie est favorable, sa jeunesse globalement bien formée et si riche de potentialités ! S'enkystant, cette crise économique est devenue, sociale, morale et politique. Et, au final, un déficit qui diminue peu et une dette qui continue de progresser, comme c'est prévisible dans un contexte de quasi déflation. Tous les organismes internationaux (OCDE, FMI) le reconnaissent : l'austérité est responsable de la situation en Europe, devenue l'homme malade de l'économie mondiale.

Depuis plus de deux ans, nous préconisons d'assumer une politique de relance, passant par un soutien au pouvoir d'achat et par l'investissement. Il ne suffit pas, en effet, d'en appeler à une relance en Europe ou en Allemagne. L'heure n'est plus aux vœux pieux et aux communiqués diplomatiques destinés à faire patienter l'opinion publique, il faut changer de politique, maintenant, en France.

Quand les taux d'intérêt sont aussi bas et les capacités de productions aussi sous-utilisées, il revient aux pouvoirs publics de remettre la machine en marche, d'autant que l'efficacité de cette relance lui permettrait rapidement de s'auto-financer, grâce à l'augmentation des recettes publiques.

Relancer, c'est préparer l'avenir de nos enfants ; non pas en se fixant pour seul objectif de réduire la dette publique qu'on leur laissera à rembourser (ils hériteront aussi des infrastructures publiques que cette dette aura contribué à financer), mais en leur laissant une économie dynamique et moderne. Cela exige de soutenir l'activité en temps utile pour éviter une spirale déflationniste, et d'investir pour l'avenir, au lieu de céder à la tentation de la prudence et du rabougrissement. Les «générations futures», dont certains n'hésitent pas à s'autoproclamer les porte-paroles, attendraient peut-être de nous, si elles pouvaient s'exprimer, un peu plus que des comptes impeccables. L'état des comptes est une donnée très aléatoire dans le temps qui dépend de la monnaie, des taux d'intérêt. Qui se souvient de la situation des finances publiques des débuts de la 5e République ? La réduction des déficits : était-ce là le cœur du programme du Conseil National de la Résistance ? La force de l'économie réelle, la qualité du cadre de vie, des services publics, un environnement préservé sont bien plus essentiels.

Voilà ce que nous ont légués nos aînés, une France modernisée. Voilà ce que nous souhaitons transmettre aux générations qui feront la France de demain, et, pour cela, il faut donner la priorité aux forces vives plutôt qu'à la finance et aux rentiers, qui ont d'autres objectifs que la croissance ou le progrès.

3) Le sursaut républicain passe par la réduction des inégalités

La République est vivante et visible si, chez nos concitoyens, sa promesse (Liberté Égalité Fraternité) se concrétise, et notamment pour les plus fragiles.

Depuis le grand tournant libéral, les inégalités s'accroissent et la précarité touche un nombre de plus en plus importants de Français. Nous ne pouvons nous résigner à laisser ainsi de déliter la cohésion sociale. Nous ne pouvons nous contenter de la référence libérale à l'égalité des chances, qui nous détourne de l'objectif d'égalité

réelle et dont chacun sait qu'elle est hypothétique quand les inégalités de richesses explosent.

Pour réduire les inégalités, il faut entamer un travail de longue haleine. Mais l'ampleur de la tâche ne doit pas être un prétexte à repousser les mesures d'urgence.

L'urgence de la politique de relance que nous préconisons est la seule manière de restaurer au plus vite le plein emploi et surtout le bon emploi. Le recul du chômage est bien la priorité absolue, elle va de pair avec l'exigence de vivre dignement de son travail ; la modernisation de notre économie devra donc aller de pair avec des nouvelles formes de réduction du temps de travail.

En matière salariale et fiscale, nous pouvons agir maintenant.

La relance de la politique salariale doit être au cœur des prochaines conférences sociales et faire l'objet d'une conférence annuelle afin de répondre à plusieurs objectifs essentiels comme la revalorisation du SMIC, la refonte des grilles réduisant les inégalités de rémunération, la garantie que tous les minima conventionnels de branche soient supérieurs ou égaux au SMIC, la levée du gel des salaires de la fonction publique et la création d'un salaire maximum. Enfin, si des progrès législatifs ont été réalisés en faveur de l'égalité salariale femmes-hommes, nous devons être fermes pour son application concrète dans les entreprises.

Au-delà de ces mesures simples et nécessaires, nous proposons d'améliorer l'indemnisation chômage, de faciliter le recours au chômage partiel et de le rallonger (en portant son taux à 80% du salaire), de revaloriser et verser le RSA-activité à tous les travailleurs modestes, qui y ont souvent droit sans le savoir, de revaloriser substantiellement les prestations familiales des plus modestes, et d'ouvrir l'accès des minima sociaux à 18 ans.

Nous proposons enfin de créer l'allocation d'autonomie universelle et individualisée, tant attendue par les jeunes en formation et les étudiants.

Nous devons aussi nous attaquer aux dépenses contraintes de nos concitoyens : la régulation stricte et rapide des loyers, la lutte renforcée contre les dépassements d'honoraires des professions médicales en rendant opposables les tarifs de sécurité sociale sous peine de dé-conventionnement, la suppression des doublons d'assurances parfois ignorés des intéressés, telles sont les mesures concrètes qui rendraient un peu de pouvoir d'achat aux ménages les moins aisés.

La réforme fiscale doit permettre plus de lisibilité et de justice, en contribuant à la réduction des inégalités, et redonner confiance dans l'impôt, élément essentiel du pacte social. Cette réforme est urgente afin de réduire les inégalités et de soutenir l'économie productive et écologique. La réduction du nombre de tranches a accru les inégalités et fait perdre quelques 15 Mds € à l'État.

Pourquoi retarder sans cesse ce sur quoi nous étions tous d'accord : restaurer de la progressivité de l'impôt sur le revenu, grâce à la création d'un grand impôt citoyen fusionnant l'IR et la CSG (engagement 14), réduire la fiscalité indirecte, structurer un impôt sur les sociétés, progressif et différencié selon la taille des entreprises et la part des bénéfices affectée au travail (salaires, emploi, formation) ou à l'investissement.

Pourquoi ne pas mener à bien ce qui paraissait à tous indispensable ? La suppression de nombreuses niches fiscales (120 Mds € sans que jamais la Cour des Comptes ne les évalue comme prévu par la LOLF), en particulier celles qui ont un impact anti-écologique, la correction face aux inégalités scandaleuses de patrimoines (grandes fortunes et successions importantes), ou encore l'arrêt de la constitution d'une rente foncière considérable, inégalitaire et anti-économique par une réforme de l'impôt foncier.

Nous devons nous doter d'une stratégie solide de lutte contre l'évasion fiscale et les réseaux de financements de l'économie mafieuse, en donnant des moyens renforcés au parquet financier. Rappelons qu'aujourd'hui l'ensemble des avoirs français dans les paradis fiscaux avoisinent les 600 Mds €. C'est près de deux fois le budget de l'État. Le scandale Luxleaks éclate avec 58 entreprises françaises qui dissimulent des centaines de milliards depuis 30 ans au Luxembourg de Jean-Claude Juncker au lieu de payer leurs impôts à notre République. Enfin, trop d'accords donnent des

privilèges fiscaux indus à certains pays comme le Qatar. Il faut les remettre en cause et ne pas en signer de comparables.

4) Le sursaut républicain, c'est faire avancer les droits des travailleurs

La citoyenneté ne saurait s'arrêter à la porte de l'entreprise.

À chaque étape de la conquête du pouvoir, à chaque fois qu'elle peut peser sur le cours des choses, la gauche a fait avancer les droits des travailleurs pour assurer leur dignité, reconnaître leur rôle déterminant dans le développement économique du pays mais aussi dans l'entreprise. Quand les droits des salariés sont considérés comme des handicaps et sont rognés, c'est bel et bien la République, la République sociale, qui recule.

À chaque fois qu'ont été mis en cause des droits sociaux au motif que cela créerait des emplois (facilitation des licenciements, flexibilité accrue, droits syndicaux limités etc.), l'inverse s'est produit.

Croyons-nous pouvoir reconquérir les couches populaires et renforcer leur détermination républicaine en cédant aux injonctions toujours plus pressantes du MEDEF ? Les droits des salariés sont-ils excessifs et constituent-ils un handicap pour le pays ?

Notre réponse est évidemment négative. Il est possible d'engager une nouvelle étape vers une meilleure reconnaissance des salariés. C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, nous sommes en colère de constater qu'en notre nom un gouvernement de gauche multiplie les attaques contre les droits des salariés.

Parmi les dérives les plus navrantes auxquelles nous avons assisté depuis près de deux ans et demi, celle qui a abouti à l'élaboration de la loi dite «Macron» est certainement la plus choquante.

Les principes qui la sous-tendent sont critiquables : le salarié s'efface devant le consommateur, le public devant le privé... Nous ne croyons pas à une concurrence bonne par nature quand la réglementation serait, elle, mauvaise en soi. Comme s'il ne fallait pas défendre le faible contre le fort, résister à l'extension du domaine de la lutte (économique) et même fixer des règles pour utiliser les ressources plus efficacement. Comme si la réglementation était par définition un obstacle et un empêchement, comme si la croissance ne pouvait venir que de sa suppression ! Comment a-t-on pu intérioriser ainsi le point de vue libéral ou patronal, au mépris de deux siècles de luttes sociales, devenues tout-à-coup une référence «archaïque» ? Le débat ne peut être réduit à un chiffon rouge médiatique sur le travail du dimanche, d'autres sujets graves sont aussi maltraités par ce texte : fragilisation des salariés face aux plans sociaux, privatisation des aéroports et du GIAT, dépénalisation du délit d'entrave, dérégulation des professions réglementées qu'il faudrait au contraire mieux encadrer.

Nous proposons de rompre avec cette logique libérale et de rassembler la gauche parlementaire par le vote d'une loi mettant en œuvre les engagements de la campagne présidentielle : augmentation des cotisations chômage sur les entreprises abusant de la précarité, contrôle des licenciements économiques pour combattre les licenciements boursiers, ou encore un droit effectif de reprise prioritaire par les salariés en cas de cession ou de transmission d'entreprise. Nous appelons aussi au retour dans le droit du travail au respect de la hiérarchie des normes et du principe de faveur, mis à mal par l'ANI en 2013.

Les salariés doivent être reconnus comme acteurs de leur entreprise et pas seulement comme une force de travail. L'article 8 de la constitution précise que «Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises» Il est très important de renforcer le droit d'information des Comités d'Entreprises (CE) et des instances représentatives des personnels très en amont des mutations, des changements ou des projets de licenciements. La loi doit prévoir de donner progressivement aux CE

des droits de veto sur des sujets clefs pour le devenir de l'entreprise (licenciements, investissements, plans de formation, etc.).

S'agissant de l'information des salariés, il faut rendre obligatoire la publication par les entreprises de l'usage des fonds touchés au titre du CICE, et de façon plus générale des aides publiques. Nous devons d'ailleurs faire voter une loi-cadre sur le remboursement des aides publiques indues (progression des dividendes, licenciements sans cause économique, etc.).

La présence des salariés au Conseil d'administration des entreprises doit être encore renforcée.

Les droits syndicaux doivent être mieux garantis et les moyens de l'inspection du travail renforcés. L'inspection du travail indépendante, territoriale, généraliste prévue par la convention 81 de l'OIT doit être renforcée, et non affaiblie ou neutralisée. La médecine du travail de prévention doit être reconstruite et non pas supprimée. Les prud'hommes, belle justice du travail, doivent être renforcés et non pas être fermés. Dans la mémoire collective des Français, la gauche au pouvoir fait progresser les droits et les protections des salariés. Plutôt que de tourner le dos à notre histoire et à nos valeurs, soyons à la hauteur des espoirs que nous avons soulevés en 2012.

5) La République qui protège : garantir les droits fondamentaux

L'adhésion à la République par le plus grand nombre est possible si nous garantissons à chacun la garantie concrète des droits fondamentaux. C'est l'État qui doit prendre en charge et garantir la sécurité de chacun, l'accès aux soins, l'accès à un logement décent.

a- Le droit à la sécurité

L'actualité récente a rappelé que la sécurité est l'un des premiers droits républicains. Si le gouvernement a justement exprimé son refus d'un Patriot Act à la française, s'il a préféré la mise en œuvre de mesures exceptionnelles aux mesures d'exception, nous devons agir au-delà. Des moyens supplémentaires doivent être dégagés pour les missions de renseignement et de surveillance, la présence et l'intervention policière mais aussi pour la justice, l'administration pénitentiaire, la protection judiciaire de la jeunesse. Le recrutement de fonctionnaires supplémentaires et bien formés est indispensable. Il faut donc, enfin, en finir avec les discours sur la diminution de l'emploi public et la réduction budgétaire de 50 milliards d'euros. La sécurité de nos concitoyens ne se réduit pas à la lutte contre le terrorisme. Il faut prendre à bras le corps la lutte contre une délinquance qui affecte surtout les plus modestes. Le trafic de drogue, en dépit de nos efforts, s'accroît dans certains territoires, l'économie parallèle minant l'intégration républicaine. Il en va de même du trafic et de la possession d'armes de guerre dont l'acquisition semble de plus en plus aisée. Une évaluation lucide de la situation doit être réalisée, avec les acteurs de terrain, afin d'engager les actions les plus efficaces.

Il reste encore trop de quartiers où une pression inacceptable s'exerce sur la vie des habitants, où s'installent d'autres règles que celles de la République, pas forcément religieuses.

Tout se mêle progressivement : grand banditisme, économie mafieuse, terrorisme. Ce ne sont pas des coups de menton, des opérations «coup de poing», qui permettront de les faire reculer mais une action déterminée, continue et une adhésion renforcée de la population à une forme de co-production de la sécurité. Nous devons également nous inspirer des expériences de lutte contre la mafia : il faut renforcer les dispositifs de confiscation de biens en matière de crime organisé et l'usage social des biens saisis.

La coopération européenne doit être considérablement renforcée, notamment dans l'espace Schengen : la libre circulation des biens et des personnes ne saurait servir d'alibi à une impuissance face aux trafics et aux réseaux terroristes. Le

gouvernement français a fait des propositions à ses partenaires que nous devons soutenir.

La gauche montre sa mobilisation pour la sécurité en respectant strictement les valeurs républicaines.

b- Le droit à la santé pour tous

Depuis 30 ans, une pression libérale permanente s'est exercée pour réduire les services publics comme la mutualisation collective des risques au profit de l'assurantiel individuel et privé. En résulte précarité sociale, baisse des niveaux de protection sociale (notamment pour le droit à la retraite), accroissement des inégalités tant dans l'accès aux soins que pour faire face à l'éducation des enfants ou au chômage. La gauche a souvent résisté mais, hélas, parfois enfourché le cheval de la dérégulation et de l'affaiblissement de la protection sociale. Pour la première fois se manifeste un recul de l'accès aux soins pour les plus fragiles et les foyers modestes. La couverture des frais de maladie est insuffisante, tandis que les dépassements d'honoraires continuent. La généralisation des mutuelles pour les salariés s'opère dans des conditions complexes et inégalitaires et risque de ne pas atteindre ses objectifs.

Les restrictions budgétaires dans les hôpitaux publics ont mis à mal des services d'urgence engorgés, où les conditions de travail des personnels se dégradent. L'accord signé avec les médecins urgentistes est positif mais loin de répondre à la forte dégradation observée dans certains services.

Nous demandons un plan ambitieux de remise à niveau de l'hôpital public, de création d'un maillage de maisons de santé garantissant l'accès aux soins et à un médecin sur tout le territoire national.

Notre organisation des soins de proximité est à bout de souffle. La médecine libérale, dans son fonctionnement traditionnel a vécu : elle est désertée par les jeunes médecins.

Dans le système actuel, dont les ressources sont pourtant socialisées pour l'essentiel, la puissance publique manque de leviers d'action sur des soins de proximité assurés très majoritairement par le secteur libéral :

- La priorité donnée à la prévention, à l'éducation thérapeutique du patient ou à l'accompagnement de malades chronique exige une remise en cause du paiement à l'acte. Il constitue une incitation au tout curatif, à la sélection des patients et à l'inflation des dépenses.
- La liberté totale d'installation a de nombreux effets pervers et constitue la principale cause de l'accentuation des inégalités territoriales. Il faudra donc revenir dessus. Nous demandons la levée du numerus clausus dans les études de médecine.
- L'accès aux soins le soir ou le week-end est souvent difficile ; il ne peut pas reposer entièrement sur l'hôpital public.

Les départs massifs en retraite des prochaines années vont aggraver certaines difficultés mais représentent aussi une opportunité pour promouvoir une nouvelle organisation des soins.

Pour la protection sociale, aussi, il faut parler vrai : il convient de dégager des moyens nouveaux comme pour la prise en compte de la dépendance et surtout engager enfin un débat et prendre des décisions sur son financement durable.

Alors que la demande sociale va croissante (service public de la petite enfance, prise en charge de la perte d'autonomie), il n'est plus possible de réduire les ressources de la Sécurité sociale, comme c'est le cas avec le «pacte de responsabilité».

Le risque, c'est qu'à terme la part collective de la protection sociale soit réduite au profit des assurances individuelles. En ouvrant la boîte de Pandore, nous offrons à la droite, si par malheur elle revenait au pouvoir, l'occasion de réaliser son objectif politique : remettre en cause les acquis du Conseil National de la Résistance. Or notre protection sociale est aujourd'hui, avec les services publics, l'un des piliers majeurs de notre pacte républicain.

Il faut rompre avec la logique du pacte de responsabilité mais aussi prévoir une réforme du financement de la protection sociale qui ne peut rester assise sur les

seuls salaires. Il convient au-delà d'un accroissement de la CSG, rendue progressive avec l'affectation des premières tranches à la protection sociale, de mettre en œuvre des cotisations sociales versées par les entreprises sur la base de la valeur ajoutée.

c- Le droit au logement

La crise du logement s'ancre de plus en plus fortement dans notre société, déstabilisant des milliers de personnes et de plus en plus d'enfants. Elle s'exprime à la fois à travers le nombre croissant de sans-domicile, de mal logés, de personnes écrasées par les dépenses de loyers et les charges, qui n'arrivent plus à vivre avec ce qui leur reste. Elle s'exprime par des ségrégations urbaines qui se sont accrues avec l'explosion des prix du foncier et de l'immobilier, la faiblesse de la construction de logements sociaux et de logements à des prix abordables.

Les gouvernements n'ont pas manifesté un volontarisme opérationnel à la mesure des problèmes et de l'aggravation de la pauvreté, de la précarité et de la baisse du pouvoir d'achat pour les plus modestes.

Aux côtés des nouvelles lois, comme ALUR, qui s'imposaient, nous avons demandé la mise en œuvre d'une loi de programmation, territorialisée, avec un calendrier précis, assurant effectivement la production de 150.000 logements réellement sociaux, c'est-à-dire à loyers réellement bas.

Le ministère des finances multiplie les obstacles, réduit les crédits budgétaires, prélève des sommes importantes sur le mouvement HLM ; les aides à la pierre sont en chute libre alors que François Hollande avait promis leur doublement. Cela provoque un niveau de loyers excessif dans les HLM neufs, difficiles à acquitter par les foyers pauvres ou modestes. Les aides à la personne n'ayant pas suivi l'évolution des coûts, l'accès au logement devient de plus en plus difficile et des poches de pauvreté se concentrent là où le parc est plus ancien, moins cher.

La loi SRU a été durcie mais les communes défaillantes ne sont pas réellement sanctionnées et les préfets réagissent peu. L'État semble incapable d'imposer à des communes de construire et même d'empêcher, à la suite des élections municipales, l'abandon d'opérations programmées. Cette impuissance appelle une réaction forte des pouvoirs publics : il faut des mesures exceptionnelles rapides et une montée en puissance financière sans laquelle la crise s'accroîtra et, avec elle, le chômage dans le bâtiment.

Ce serait se tromper de chemin si l'on pensait relancer la production, et surtout une production adaptée aux ressources des Français, en remettant en cause la loi ALUR et notamment les dispositifs d'encadrement des loyers, les mesures contre les ventes à la découpe ou en reportant aux calendes grecques la Garantie Universelle des Loyers (GUL).

Ces dispositions ont été largement débattues, amendées au Parlement, votées par toute la gauche et les écologistes, en cohérence totale avec les engagements pris lors des présidentielles. Ne pas les appliquer serait une lourde erreur.

d- Mieux vivre ensemble : lutter résolument contre les fractures territoriales

Il faut des événements violents ou tragiques pour qu'à nouveau la société française semble se préoccuper des quartiers populaires.

Il ne s'agit pas de sombrer dans la généralisation : les terroristes et autres djihadistes ne viennent pas tous de ces quartiers. Ensuite, les quartiers d'habitat social ont évolué de façon différenciée. Avec le renouvellement urbain, certains ont retrouvé des conditions de vies normales.

Chacun connaît la réalité d'autres quartiers dans lesquels les habitants, les jeunes, parfois même les enfants, décrochent. Il faut enfin engager une reconquête de ces territoires avec une injection massive de services publics, d'école publique, d'éducation populaire, de lutte contre la délinquance, de mesures volontaristes en faveur de l'emploi et d'action contre toutes les discriminations. C'est à l'État de reprendre la main, en consacrant des moyens importants, en lien avec tous les acteurs locaux. Les discours ne suffiront pas car en dépit des annonces, les quartiers les plus pauvres bénéficient moins de l'aide publique que les autres. C'est à lui de

soutenir l'école et le corps enseignant, trop souvent laissé seul face aux difficultés, à lui aussi d'impulser des politiques d'aide à la parentalité.

Cela suppose de sortir des orthodoxies et de l'annualité budgétaires, du renvoi de balle permanent entre élus, bailleurs, institutions, État.

Rien ne sera gagné dans les quartiers populaires si nous n'agissons pas en même temps, partout ailleurs, pour produire massivement du logement social très abordable. Nous ne réussirons pas la mixité sociale si la liberté de choix de la carte scolaire aboutit à concentrer les élèves en difficultés dans les mêmes écoles. Nous ne réussirons pas la reconquête républicaine à coup d'injonction à la cohésion sociale en direction des habitants, des cités ou des banlieues. Il faut manifester la même exigence à l'égard de tous les autres, et singulièrement les plus aisés qui pratiquent trop souvent l'entre-soi et, parfois, un incivisme fiscal insuffisamment condamné.

N'oublions pas qu'il est d'autres terrains où l'écart se creuse avec les valeurs républicaines : ce sont tous ces territoires où le FN prospère sur la peur, sur les difficultés sociales et un certain isolement en grande partie lié à l'insuffisance des services publics et à un sentiment croissant de déclassement. Il y a peu, les territoires péri-urbains focalisaient toute l'attention des sociologues au point que nul ne parlait plus des banlieues. Là aussi, la présence militante du PS est de plus en plus éparse, voire inexistante. Il en est de même dans les territoires ruraux où la misère existe, où de nombreux travailleurs pauvres et paysans en grande difficulté survivent.

L'aggravation des fractures territoriales montre la gravité de la crise sociale qui percute notre pays. Elle témoigne des ravages de l'idéologie libérale qui encourage la mise en concurrence généralisée des êtres et des territoires, qui promeut la flexibilité subie et encourage l'hyperconsommation.

À nous de replacer l'humain, la solidarité, la coopération, au cœur de notre projet politique.

6) La République qui émancipe : partager les savoirs

L'émancipation de chacun est au cœur de notre engagement socialiste. L'éducation et la culture, par la maîtrise des pratiques et des savoirs qu'elles apportent, par le regard critique et informé qu'elles donnent, devraient permettre la promotion sociale et l'acquisition de l'autonomie et de la citoyenneté.

a- L'Éducation d'abord et toujours

Quand certains réduisent l'école à l'enseignement des fondamentaux et que d'autres ne lui assignent qu'une finalité économique, quand la culture est trop souvent rangée au magasin des accessoires et considérée comme une variable d'ajustement budgétaire, nous réaffirons que l'enjeu est décisif : il s'agit d'armer les jeunes pour en faire des citoyens, pour qu'ils puissent comprendre le monde et s'y insérer.

Le système éducatif reproduit trop souvent les inégalités sociales malgré le dévouement des personnels de l'Éducation Nationale. 120 à 140 000 élèves sortent chaque année du système scolaire sans aucun diplôme. Il faut donc s'attaquer au noyau dur des élèves en situation d'échec, en se donnant les moyens d'apporter à chaque problème une réponse adaptée dans le cadre du service public (RASED, structures d'aide et de suivi). Certains pensent toujours qu'il existe des élèves « irréductibles » à l'acquisition des savoirs, qu'il faudrait exclure pour préserver les autres. Accepter cette fatalité, c'est renier l'exigence d'égalité.

Mise à mal par 10 ans de droite, il était essentiel d'engager la Refondation de l'École. Au-delà de l'exigence d'élever le niveau culturel de tous et d'assurer une formation de qualité, l'école publique doit aussi être le lieu où la République transmet ses valeurs. Le budget de l'Éducation nationale reste le premier de la Nation, mais nous devons intensifier nos efforts. Pour ce faire, le corps enseignant doit être soutenu, compris, respecté, associé aux indispensables mutations qui s'imposent. Les écoles supérieures du professorat et de l'éducation doivent donc voir leur

montée en puissance accélérée, avec des moyens garantis, une attention redoublée aux contenus de formation et à leur cohérence.

La création de 60.000 postes s'avère parfois inopérante : dans certaines disciplines et plus encore certaines zones géographiques, les candidats manquent ! Le traitement des enseignants (en moyenne inférieurs de 10 à 20% à celui de nos voisins) doit être revalorisé et devenir attractif.

La réussite scolaire se joue dès les premières années d'école. Il est donc primordial de poursuivre l'effort sur l'accueil des enfants de moins de 3 ans, et de rattraper le retard pris dans l'enseignement primaire (moyens inférieurs de 20% à la moyenne des pays comparables !). Le dispositif «plus de maîtres que de classes» doit au plus vite être développé et les moyens de l'éducation doivent être partout répartis en fonction des critères de difficultés sociales et scolaires constatées, sans qu'il y ait un seuil fatidique selon qu'on est retenu REP ou non.

Il convient de créer partout des convergences entre les collectivités locales, les parents, les acteurs du monde associatif complémentaire de l'école et l'Éducation Nationale afin de faire vivre les Projet Éducatifs de Territoire (PEDT).

L'école subit, tout particulièrement depuis les événements de janvier, une formidable pression : on attend d'elle, à juste titre, qu'elle contribue à redonner du sens à une société atomisée et en perte de repères. Or, on voit un nombre croissant d'élèves qui quittent l'école publique et recourent à l'instruction au domicile ou dans des établissements hors contrat. Ce mouvement, en forte croissance, concerne aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers d'enfants. Il est nécessaire de remettre en cause la loi Carle sur l'école privée. Il nous faut également défendre l'idée d'une école obligatoire !

b- Un nouveau souffle pour l'éducation populaire

Permettre à notre peuple de s'investir dans la construction de son avenir permet à la fois de le rendre partie prenante du pacte républicain mais aussi d'être acteur citoyen défendant l'intérêt général et mettant de côté tout intérêt particulier synonyme de division, d'individualisme, de communautarisme. Cette méthode est celle de l'éducation populaire qui doit retrouver le soutien de la puissance publique, qui a privilégié depuis plusieurs années une logique consumériste et de prestation de service plutôt que de participation des citoyens. L'éducation populaire contribue tout à la fois à promouvoir l'esprit civique de nos concitoyens et à construire les contre-pouvoirs nécessaires dans notre espace public. Les élus, les collectivités, les financements publics, doivent permettre de donner un nouveau souffle à l'éducation populaire, qui, elle-même doit se rénover et répondre au monde contemporain.

La réforme des rythmes scolaires que nous soutenons doit être évaluée, à l'aune des exigences de l'égalité républicaine et de l'importance de ce temps périscolaire. Nous n'acceptons que certaines communes fassent payer aux familles ces activités, pourtant essentielles dans leur complémentarité à l'école. Nous devons veiller à la qualité éducative de ce temps libéré qu'on soit dans une commune riche ou pauvre, en ville ou dans un village. Et là, manifestement nous n'y sommes pas encore.

La baisse des dotations aux collectivités locales se répercute sur le monde associatif qui doit réduire ses capacités à agir, supprime des postes se sent affaibli, à un moment où il est indispensable au vivre ensemble.

Nous proposons des assises de l'éducation populaire pour redonner force à cette belle idée. Nous proposons également que la généralisation du service civique soit dirigée vers les mouvements d'éducation populaire pour faire face à ces défis.

c- Le droit à une information de qualité

S'il faut doter la jeunesse d'un esprit critique, il faut aussi développer le droit citoyen à l'information de qualité. Il y a encore beaucoup à faire pour assurer une plus grande indépendance des médias et nous proposons de mettre en place une loi interdisant la prise de contrôle des médias et groupes de presse par des sociétés bénéficiant de façon substantielle des commandes publiques.

Nous saluons l'inscription dans l'enseignement moral et civique de l'éducation aux

médias qui sera mis en place à partir de la rentrée 2015.

Au-delà, il est opportun de soutenir des initiatives en direction des jeunes comme des adultes en soutenant des initiatives associatives et des programmes audiovisuels qui traitent de ces enjeux et qui s'attaquent notamment au poison du complotisme, qui se niche dans les failles et les échecs des grands médias à délivrer une information objective et de qualité.

Le rapport au temps et à l'espace changent, notre façon de penser va être bousculée et mieux vaut maîtriser ces évolutions que les subir.

La neutralité du net est sous la pression des opérateurs de réseaux et des industriels fournissant les contenus. La puissance publique devra l'imposer par la loi pour garantir un égal accès à tous (sans distinction de sources ou de destinataires et quels que soient les matériels et logiciels utilisés) et la diversité des contenus.

d- Vive la culture !

L'action et la création culturelle sont cruciales pour créer une émotion partagée, des débats, des échanges, des rencontres, une autre perception du réel, l'accès au beau. En période de crise, plus encore la culture constitue un ciment, une porte ouverte vers l'avenir.

Notre pays ne doit en rien relâcher son engagement en faveur de la culture. Hélas, bon nombre de collectivités locales se désengagent. La présence culturelle de la France à l'étranger subit des coupes claires.

Le régime des intermittents du spectacle doit être consolidé et la vigilance doit être absolue pour que la marchandisation et la libre concurrence ne s'insinuent pas dans les échanges internationaux.

La culture doit pouvoir bénéficier d'un engagement continu qui lui permette de s'inscrire dans le temps et de garantir la liberté de création. Les écoles d'art, les conservatoires, les lieux de création culturelle, les associations doivent pouvoir bénéficier d'un engagement stable.

Notre préoccupation doit être de renforcer la liberté de création et de développer l'accès de tous à la culture. C'est aussi comme cela que se gagnera la bataille des idées, la bataille culturelle.

e- Défendre, promouvoir, faire vivre la laïcité

La République laïque est là pour garantir à tous les Français la liberté de conscience, celle de croire ou de ne pas croire. Elle doit d'abord promouvoir les valeurs fondamentales qui nous rassemblent, apprendre à distinguer ce qui relève du savoir et ce qui relève de la croyance.

La République et ses représentants doivent restaurer chez chacun de nos concitoyens la fierté d'en être membre. La République ne reconnaît pas les communautés religieuses comme intermédiaires avec les citoyens, et elle doit être capable de rappeler à l'ordre ceux de ses élus locaux qui instrumentalisent et entretiennent les communautarismes à des fins de contrôle social ou électoral. En République, le blasphème n'existe pas. On ne peut pas accepter l'idée qu'il soit interdit de critiquer ou moquer des convictions quelles qu'elles soient (religieuses ou politiques).

Il est essentiel de rappeler à tous que la liberté d'expression n'autorise pas à déroger de la loi en particulier celle contre le racisme et l'antisémitisme.

La laïcité n'est pas une succession d'interdits. Elle a, au contraire, une vocation libératrice, émancipatrice et elle rend possible non seulement le vivre ensemble, mais la construction d'un projet commun.

Notre pays doit garantir la liberté de culte et les moyens de l'exercer dans le respect strict de la loi de 1905 que nous ne voulons pas modifier. De nombreuses initiatives peuvent être prises pour permettre une pratique religieuse libérée des influences étrangères ou contraires aux principes de la République.

Le combat laïque a besoin de l'implication de tous, et en premier lieu de nos institutions.

Les événements récents et en particulier certains comportements constatés dans les

établissements scolaires en marge de la minute de silence en mémoire des victimes de l'attentat de Charlie Hebdo sont inquiétants. Mais, au-delà, cela a mis en lumière le désarroi de nombreux enseignants face à des discours intellectuellement violents de beaucoup de jeunes gens, eux-mêmes en pleine confusion, sous l'influence parfois des entourages, mais aussi des discours complotistes ou radicaux que l'on trouve facilement sur internet et les réseaux sociaux.

Un travail d'éducation civique et républicaine est à réinventer et mener sur un temps long et nos enseignants doivent être armés pour réussir. Le gouvernement manifeste sa volonté de relever ces défis nous devons le soutenir dans cette détermination. Il faudra agir dans tous les lieux éducatifs, et même dans la formation professionnelle pour mieux faire comprendre et partager cette valeur. C'est au sein de tous les services publics qu'il faut que salariés, dirigeants, usagers soient au clair sur la façon de la faire vivre.

Les chartes de la laïcité doivent être systématiquement établies en faisant appel à la participation de tous ceux qui doivent la mettre en œuvre.

La laïcité prend aussi appui sur l'analyse rationnelle et critique du monde. Elle combat tous les obscurantismes. Quand on voit monter le dogmatisme des créationnistes aux USA, le négationnisme historique, la contestation de la science ou des droits des femmes (dans plus d'une religion), on mesure que la laïcité doit faire face à des idéologies qui la combattent avec force et qu'elle ne s'imposera pas comme une évidence. La mobilisation du 11 Janvier est très importante et il nous faut la prolonger.

Nous lutterons avec acharnement, demain comme hier, contre le racisme et l'antisémitisme. Cela suppose aussi qu'on œuvre sans faiblesse à faire disparaître les discriminations et les ségrégations de toute sorte qui leur pourrissent la vie au quotidien. À ce titre, l'engagement non honoré de récépissé de contrôle d'identité est une des mesures à remettre à l'ordre du jour, si l'on veut être crédible sur ce chemin.

7) Porter un regard lucide sur le monde

Notre projet national, nos politiques intérieures s'inscrivent évidemment dans une certaine vision de ce qui nous entoure et de l'avenir de la planète.

Après un 20e siècle effroyable, la « fin de l'histoire » n'a pas eu lieu. En ce début de 21e siècle, la « guerre froide » a été remplacée par des risques majeurs. Avec la globalisation, certains fléaux ont pris une ampleur planétaire : la criminalité organisée (avec la complicité partielle du système financier), la diffusion des virus potentiellement pandémiques, une grave crise économique qui n'en finit pas et qui accroît des inégalités de développement. Nous avons enfin pris conscience que notre monde était « fini », que ses ressources n'étaient pas inépuisables, que notre planète ne pouvait digérer indéfiniment une pollution grandissante, que le dérèglement climatique qui en résultait risquait d'augmenter les épisodes météorologiques extrêmes.

Nos concitoyens perçoivent confusément l'ampleur des défis, des risques, des opportunités. Ils s'interrogent : Est-il possible réellement d'agir ? Est-il possible de conjurer ces menaces, avec qui, contre qui ? La France peut-elle encore agir et avoir une réelle influence dans le concert des nations ? L'Europe, enfin, veut-elle vraiment jouer un rôle ?

Nous ne faisons pas partie de ceux qui pensent que la France est un trop petit pays pour peser sur le cours des affaires du Monde. Au contraire, notre conviction, c'est que notre pays a un rôle à la fois singulier et universel à assumer. Nous ne pouvons donc pas totalement confondre la politique étrangère de la France avec celle de l'Union Européenne, qui peine à formuler une stratégie cohérente.

Les démocraties occidentales, dont la France, sont engagées dans un conflit international avec un ennemi multiforme et d'un type nouveau. Nous en subissons évidemment le contrecoup désormais sur notre sol (comme les USA, la Grande Bretagne ou l'Espagne). Mais il n'est pas question de le transposer dans nos banlieues et nos campagnes, comme une sorte de prélude à la guerre civile. C'est le rêve de tous ceux qui souhaitent attiser, au-delà de toute raison, les tensions

communautaires pour déchirer un peu plus la société française.

Nous récusons toute forme de discours qui donnerait à croire à l'opinion publique qu'une «guerre de civilisations» est en cours comme le laissent entendre à la fois la droite et l'extrême droite. Rappelons que l'immense majorité des victimes de l'islamisme radical et du djihadisme sont des habitants des pays de culture arabo-musulmane. Durant des dizaines d'années, ces pays ont malheureusement été le théâtre d'opérations des États-Unis et de leurs alliés, qui n'ont souvent fait qu'accélérer le phénomène.

Au-delà du dispositif à mettre en place sur notre territoire, des mesures financières sont à prendre au plan international pour couper les circuits qui alimentent ces organisations terroristes. Mais dans les régions qui sont au cœur du conflit, aucune solution durable, aucune paix ne sera possible sans un règlement politique des tensions et conflits entre les principaux belligérants.

Nous devons réfléchir à la meilleure manière d'assurer une réelle autonomie d'action de la France par rapport aux États-Unis. Nous avons refusé l'entrée de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, convaincus que cela affaiblissait les capacités d'intervention diplomatique autonome de la France.

Au-delà des questions essentielles des politiques menées par l'UE, nous devons redéfinir sa stratégie territoriale. N'a-t-il pas été présomptueux d'affirmer sans aucune réflexion démocratique préalable que l'Ukraine a vocation à entrer dans l'Union européenne ? L'évolution politique de la Turquie ne repose-t-elle pas la question de l'inévitabilité de son intégration dans l'UE ? L'UE veut-elle devenir un espace politique cohérent et solidaire qui s'affirme dans un monde multipolaire, équilibré, qui promeut un nouveau partenariat entre l'Europe et la Méditerranée, ou n'est-elle qu'une espace de libre-échange dérégulé, sorte d'idiot utile de la globalisation libérale, sous pilotage américain ?

Notre parti doit engager ce débat en son sein, car nous ne saurions avaliser les dérives auquel conduit trop fréquemment la Constitution de la 5e République, qui confie au seul Chef de l'État la politique étrangère et la défense nationale.

Nous devons trouver les formes contemporaines de l'universalisme républicain et de l'internationalisme, valeur majeure du socialisme.

Notre pays doit se mobiliser pour défendre l'intérêt général de la planète. Nous aurons l'occasion de le faire lors de la conférence internationale qui se tiendra à Paris sur le climat. Nous devons soutenir les efforts du gouvernement et du Président de la République pour que cette conférence aboutisse à un accord avec de véritables engagements, notamment financiers, des engagements contraignants et un calendrier sérieux.

8) L'éco-socialisme est l'avenir, pour la planète et pour la gauche

Un mot d'ordre : sobriété, efficacité et énergies renouvelables.

Nous proposons une transition énergétique fondée simultanément sur la sobriété et l'efficacité énergétiques, ainsi que sur les énergies renouvelables. Attendre un éventuel bond technologique (stockage de l'électricité, séquestration du carbone, développement des techniques fondées sur l'hydrogène ou sur le nucléaire de la 4e génération) est un pari risqué, aussi l'un des points essentiels est bien d'identifier ces «négawatts» qui représentent l'énergie que l'on pourrait éviter de consommer, grâce à un usage plus sobre et plus efficace, soit, dans notre pays, 65% de l'énergie primaire et 55% de l'énergie finale.

L'efficacité consiste à utiliser des techniques qui consomment moins d'énergie pour rendre les mêmes services. Il faudra remettre progressivement à niveau les équipements actuels les plus énergivores, lancer un programme d'amélioration énergétique des bâtiments anciens, développer les réseaux de chaleur en cogénération et surtout mettre fin à l'obsolescence programmée qui touche les produits d'usage.

Il faut d'urgence engager des conférences de filières (regroupant les entreprises, les partenaires sociaux, les régions et centres de recherche) dans le secteur des

énergies renouvelables pour réindustrialiser le pays et rendre lisible les priorités. Le gouvernement a pris des mesures en faveur du solaire ou de la méthanisation agricole. Mais à l'évidence l'ampleur des programmes envisagés est très en deçà de ce qui se fait en Allemagne, et de ce qui est possible dès à présent en France. Si l'objectif est bien de créer plus de 200.000 emplois dans les 20 ans dans les différentes filières ENR en générant un investissement de plus de 100 milliards d'euros, partiellement à la charge du budget de l'État, il faut organiser au plus vite la montée en puissance de ce programme ambitieux.

L'accès à l'énergie est un droit fondamental. Or, il ne peut pas y avoir de politique équitable de l'énergie au service des citoyens si celle-ci est dépendante des lois du marché. La gestion de l'énergie doit être citoyenne et démocratique. Seule la création d'un pôle public de l'énergie peut répondre à cet enjeu essentiel. C'est également la seule solution pour garantir une tarification sociale.

Cette gestion publique est d'autant plus importante que la production et la distribution d'énergie sont soumises à des contraintes techniques spécifiques. Elles sont liées à des difficultés de stockage, de transport ou de planification des capacités de production.

Ce pôle public de l'énergie sera enfin essentiel pour réorienter les investissements vers la recherche et le développement des énergies renouvelables, et garantir nos objectifs de réduction de la part du nucléaire dans l'électricité française et à terme la possibilité de sortir du nucléaire.

Pour l'eau, nous proposons un service public de l'eau potable décliné nationalement (production) et territorialement (distribution). Cela permettrait de garantir l'accès de tous à l'eau publique, au même tarif sur le territoire national.

II. UN PARTI SOCIALISTE ACTEUR DU SURSAUT

EN RAISON DU NOMBRE DE SIGNES QUI NOUS EST IMPARTI, NOUS NE POUVONS PAS PUBLIER L'INTÉGRALITÉ DE NOS PROPOSITIONS POUR LA RÉNOVATION DE NOTRE PARTI. VOUS POUVEZ LES RETROUVER À L'ADRESSE SUIVANTE :

<http://www.maintenantlagauche.fr/signer-la-contribution-generale-de-maintenant-la-gauche/>

Pas de sursaut républicain sans la mise en mouvement des partis politiques. À rebours d'une opinion parfois émise, nous pensons que les partis ont un rôle essentiel à jouer, même s'ils doivent se transformer.

- 1) Faire vivre un PS utile et sûr de lui**
- 2) Engager la rénovation de la gauche européenne**
- 3) 16 propositions pour la renaissance du PS**
- 4) Le congrès de Poitiers ne sera pas un congrès comme les autres**

Le temps du sursaut est venu. Pour la République, pour la France, pour la gauche, sachons en être les promoteurs et les acteurs.

Contactez les auteurs de la contribution :

- @MntLaGauche
- <https://www.facebook.com/MaintenantLaGauche>
- maintenantlagauche@gmail.com